

**LIBRAIRIE BARNES**  
Charité's bookstore®  
**-20%**  
sur la peinture  
Huile Pabéo

www.librairiebarnes.com  
Tél. : 0590 27 60 30

**DWA**  
IMPORT-EXPORT  
vous invite à découvrir la Zest

Place Anse des Cayes  
**Info : 0590 29 80 02**

**CMI**  
Claudine Mora  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
REAL ESTATE



Les Mangliers  
Saint-Jean  
97133 St-Barthélemy  
Tél : 05.90 27 80 88  
Fax : 05.90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

N°722- Mercredi 28 février 2007

# LE JOURNAL

## DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60  
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr  
ISSN : 1254-0110

LOI ORGANIQUE, CONVENTION FISCALE

# Les experts du CLE livrent les clefs de l'évolution statutaire

*Samedi 3 mars 2007 au restaurant scolaire Anse Caraïbes à Gustavia,  
le Comité de liaison économique (CLE) tiendra sa première journée d'information.  
Deux réunions sont au programme.*

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC  
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE  
LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT-JEAN  
T. (590) 51 07 50  
F. (590) 51 07 30  
info@lagence.com  
www.lagence.com

**SONY**  
**Panasonic**  
**Pioneer**  
**PHILIPS**  
**SAMSUNG**

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**

**NOUVEAUX** à L'OASIS

*Marché de*  
**L'OASIS**  
*Lorient*

Rhum & Punch  
**100% ARTISANALE**

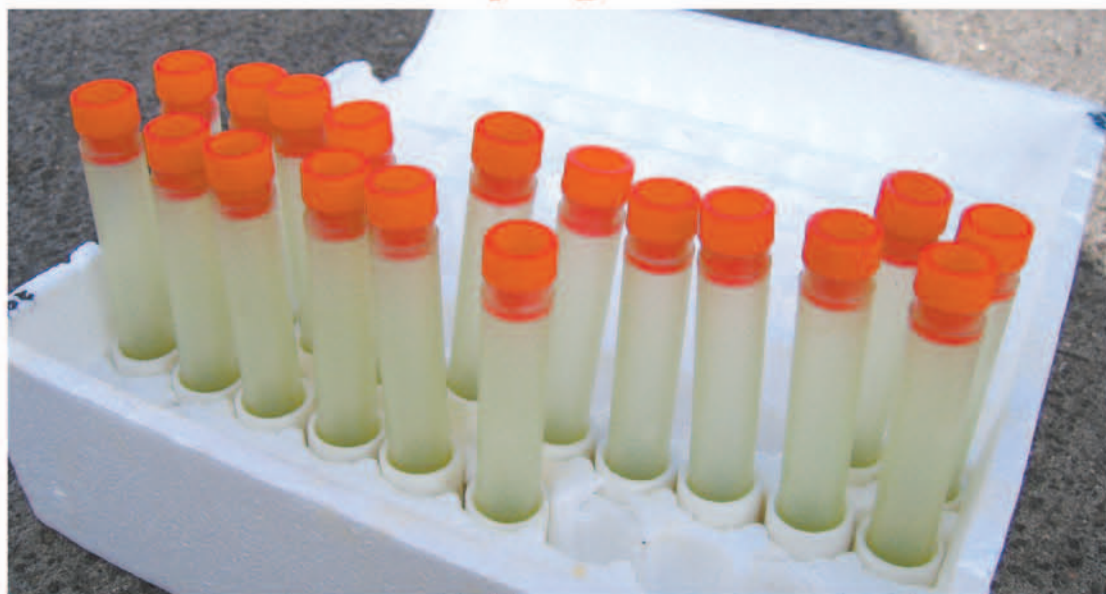
9H - 21H TOUS LES JOURS - LORIENT - 0590 29 72 46

**Optic 2000**

Espace du Centenaire  
Gustavia  
0590 52 20 91

QUALITÉ DE L'AIR

## Deuxième campagne de mesures



Après le port de Gustavia, c'est cette fois à la caserne des pompiers que la cabine de relevés de la qualité de l'air de la Gwad'Air a été déplacé. Parallèlement, l'association chargée de la surveillance de la qualité de l'air en Guadeloupe, a installé 42 «tubes passifs» qui durant 15 jours vont enregistrer le taux de dioxyde d'azote dans les différents points de l'île où ils ont été placés. Plus de détail page 2.

Le Taïno, un monde de parfums exotiques  
Avec Phil au piano du mardi au samedi

Restaurant Bar Lounge  
Pointe Milou  
Réservations : 05 90 27 63 63  
Carte servie à partir de 19h  
Menu available from 7pm

**Le Christopher**  
ST BARTH

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives

Le réseau mondial des propriétés d'exception

Espace Centenaire - Gustavia - 0590 29 75 05  
In US: 1 508 528 7727 - sales.stbarth@sothebysrealty.com - www.sothebysrealty-stbarth.com

St. Barth  
Properties

**Sotheby's**  
INTERNATIONAL REALTY



## Evolution

## La loi a été promulguée

**L**e parcours législatif de la loi organique et de la loi ordinaire «portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer» est arrivé à son terme jeudi 22 février, avec la parution des deux textes (loi organique n°2007-223 et de la loi n° 2007- 224 du 21 février 2007 portant toutes deux dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer), au Journal Officiel de la République Française. Les textes avaient été signés la veille par Jacques Chirac, Dominique de Villepin, Nicolas Sarkozy (ministre de l'Intérieur), Philippe Douste-Blazy (Affaires étrangères), Thierry Breton (Economie, finance et industrie), Pascal Clément (garde des sceaux, ministre de la Justice), et François Baroin, (Outre-mer). Depuis lors, Saint-Barth est devenue une Collectivité d'outre-mer. Une «COM» régie par l'article 74 de la Constitution et détachée administrativement de la Guadeloupe dont elle était une dépendance depuis 1878 et la rétrocession de l'île à la France par la Suède. Reste à créer ses institutions. Un décret convoquant les électeurs à se rendre aux urnes pour choisir les membres du futur conseil territorial sera pris par le ministre de l'Intérieur. Quand ? prochainement, nous assure-t-on. Le temps d'arrêter la date des élections. Car le calendrier n'est pas simple. Ce que l'on sait, c'est que l'élection du conseil territorial doit obligatoirement intervenir dans un délai de six mois après la parution au JO, soit le 22 août et pas avant l'élection présidentielle, en vertu d'un arbitrage du Conseil constitutionnel.

## Le préfet délégué des îles du Nord devrait être nommé aujourd'hui

**D**epuis le départ de Maurice Michaud le 15 décembre 2006, le poste de représentant de l'Etat dans les îles du Nord était assuré en alternance par Ambroise Devaux, secrétaire général de la sous-préfecture et Yvon Alain, secrétaire général de la préfecture. Si l'on en croit l'ordre du jour du Conseil des ministres qui se réunira aujourd'hui mercredi 28 février, la situation devrait rapidement se normaliser. Sur proposition du ministre de l'Intérieur, le conseil devrait en effet adopter le décret de nomination du préfet délégué auprès du préfet de la Guadeloupe pour les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. C'est qu'avec le passage des deux îles en COM, le représentant de l'Etat a pris du galon et passe du statut de sous-préfet à celui de préfet délégué. Selon nos informations, ce préfet délégué ne serait autre que Dominique Lacroix, actuellement directeur adjoint du directeur de cabinet du ministre de l'Outre-mer et précédemment en poste à la préfecture de Guadeloupe où il officiait en tant que Sgar, Secrétaire général aux affaires régionales. Il devrait prendre ses fonctions courants mars.

**D**ifficile de tirer des conclusions sur les premières mesures de la qualité de l'air réalisées à Saint-Barth ces dernières trois semaines par l'association Gwad'Air, chargée de la surveillance de la qualité de l'air en Guadeloupe. En qualité, celles-ci placent en effet l'air de Gustavia où les mesures ont été faites, un peu en dessous de celui respiré à proximité du collège Carnot à Pointe-à-Pitre. Sur une moyenne hebdomadaire, l'indice ATMO (lire encadré) mesuré sur le parvis de l'hôtel de ville à proximité du port dépasse ainsi légèrement 3-bon-, tandis que celui du collège Carnot se situe un tout petit peu au-dessous de cette valeur. En ligne de mire, la présence constante et à des niveaux supérieurs, loin d'être néanmoins critiques, d'ozone, un gaz qui, dans la stratosphère protège d'une partie des rayons UV du soleil, mais qui concentré dans la troposphère (de 0 à 10 kilomètres), peut s'avérer agressif pour les muqueuses oculaires et respiratoires. A Gustavia sur la période du 5 au 21 février, sa concentration oscillait ainsi entre 30 et 45 µg/m<sup>3</sup>, tandis qu'à Pointe-à-Pitre, l'ozone variait de 15 à 33 µg/m<sup>3</sup> sur la même période. Paradoxalement, cette plus forte teneur en ozone est le signe d'une moindre pollution automobile. C'est que l'ozone est

Premières mesures de la qualité de l'air  
L'air de Gustavia est bon, mais un peu moins qu'à Pointe-à-Pitre

un gaz complexe, un polluant secondaire, qui se forme le jour sous l'action conjuguée de la lumière et du dioxyde d'azote (ce gaz d'échappement produit par les véhicules à moteurs) pour se désagréger la nuit en présence du même dioxyde d'azote. C'est donc parce que l'air de Gustavia n'est pas suffisamment porteur de ces gaz d'échappement que l'ozone y reste à un niveau constant... Mais s'il n'y a pas suffisamment de dioxyde d'azote, comment l'ozone parvient-il à se former? Christelle Rippon, directrice de la Gwad'Air avance une explication, déjà constatée lors d'une campagne de mesures de la qualité de l'air à la Désirade à la même période : «L'analyse des trajectoires du gaz que nous avions réalisée démontrait que celui-ci provenait du continent Nord américain. L'ozone est en effet un gaz très stable qui peut voyager longtemps sans se transformer, poussé par l'action des vents». En début d'année, les vents de Nord poussent donc vers les Antilles, l'ozone l'ozone produit par la circulation aux Etats-Unis et au Canada...

## L'air de Gustavia sous influence des yachts

La présence d'ozone en concentration supérieure à celle de Pointe-à-Pitre, mais rappelons-le, loin du seuil critique de 180 µg/m<sup>3</sup>, n'est pas la seule particularité de l'air de Gustavia. Les premières mesures

ont également révélé un niveau élevé de monoxyde d'azote la nuit et durant les week-ends. Un gaz dont la présence pourrait être attribuée aux générateurs des motoryachts qui tournent principalement la nuit. On ne lui connaît pas de seuil critique et il n'est aujourd'hui soumis à aucune réglementation. Il n'entre par ailleurs pas directement dans le calcul de l'indice ATMO. Ses effets nocifs sur la santé seraient limités, mais sa capacité à se transformer en dioxyde d'azote -beaucoup plus toxique- étant importante, il fait partie des mesures relevées par la Gwad'Air.

## Après le port, la caserne des pompiers

Installée durant trois semaines sur le parvis de l'hôtel de ville, la cabine de la Gwad'Air dont sont issues ces premières mesures a déménagé lundi. Elle est aujourd'hui en place à la caserne des pompiers où elle devrait rester trois semaines, avant d'être transportée à Saint-Martin où une campagne de mesures de la qualité de l'air sera également diligentée. Surmontée de trois émetteurs-capteurs, cette cabine prend la mesure 24h sur 24 de quatre polluants qui à forte dose peuvent avoir des effets nocifs sur la santé humaine. Il s'agit du dioxyde d'azote, de l'ozone, du dioxyde de soufre et des poussières inférieures à 10 microns qui passent par la respira-

tion et viennent s'accrocher aux bronches, créant de fortes irritations chez les populations fragiles. Parallèlement aux relevés de la cabine, hier mardi, 42 «tubes passifs» ont été installés sur des poteaux urbains qui mesureront la quantité de dioxyde d'azote dans l'air aux abords de la circulation et des sites sensibles, tout autour de l'île. Outre ses propriétés oxydantes, le dioxyde d'azote est connu pour son action irritante sur les bronches. Ses effets sur l'environnement ne sont pas neutres non plus : le NO<sub>2</sub> participe aux phénomènes de pluies acides et entre dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère, contribuant ainsi à l'augmentation de l'effet de serre. Composés de cartouches de charbon actif pour piéger ce gaz nocif, les tubes passifs seront exposés durant 15 jours avant d'être récoltés puis analysés. Une seconde campagne de mesures de la qualité de l'air se déroulera durant l'été. Elle inclura à la fois les relevés en cabine au port et à la caserne des pompiers, ainsi que ceux des tubes passifs qui seront réinstallés au même endroit. C'est à l'issue de cette seconde campagne que la Gwad'Air dressera un bilan complet de la qualité de l'air à Saint-Barth.

## QU'EST CE QUE L'INDICE ATMO ?

L'indice ATMO correspond à l'indice moyen de la qualité de l'air déterminé en fonction de la concentration dans l'air de quatre sources de pollution atmosphérique : ozone, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote et poussières inférieures à 10 microns. L'indice ATMO varie de 1 (très bon) à 10 (très mauvais). Son calcul est simple : à chacun des quatre polluants envisagés correspond un sous-indice variant lui aussi de 1 (très bon) à 10 (très mauvais). L'indice ATMO correspond au sous-indice le plus important.

## Recensement : les grandes tendances de la collecte

**L**es opérations de collecte du recensement se sont achevées à Saint-Barth samedi 17 février. Les bulletins collectés par les 24 agents recenseurs durant l'opération commencée le 18 janvier ont pris lundi 26 février la destination de l'antenne Insee de Basse-Terre. La direction interrégionale du recensement Antilles-Guyane va aujourd'hui enregistrer les décomptes de la collecte et procéder à une première vérification des bulletins. Cette opération devrait durer quelques semaines. A son issue, le dénombrement définitif de la population de Saint-Barth sera adressé aux services municipaux. C'est à cette occasion que la pre-

mière estimation de la population devrait être rendue publique. On peut néanmoins d'ores et déjà affirmer que l'île compte moins de 10 000 habitants et que le nombre moyen d'occupants par résidence principale se stabilise aux alentours de 2,4, comme c'était déjà le cas lors du recensement de 1999 ; les résidences principales constituant environ 80% du parc de logement total. Pour mémoire, la population légale de Saint-Barth était de 6 852 habitants en 1999. Elle était de 5038 en 1990 et de 3059 en 1982. Lors du recensement 1999, 3465 logements avaient été recensés dont 2769 (soit 79,9%) en tant que résidence principale.



# ***PREMIÈRE JOURNÉE DU CLE*** ***Samedi 3 mars 2007***

*au restaurant scolaire Anse Caraïbes à Gustavia*

• DE 10H À 12H •

## **“ANALYSE DE LA LOI ORGANIQUE”**

**Conférence-débat sur le nouveau statut de Saint Barth**  
avec la participation et l'expertise des professeurs

Serge SUR, professeur de Droit international public et Relations internationales à l'université Paris II, Daniel GUTMANN, professeur de Droit international privé et Droit fiscal à l'université de Paris I, et André ROUX, Professeur de Droit public à l'Institut d'études politiques de l'université d'Aix-Marseille

- Trois exposés :
  - Traité franco-suédois et loi organique
  - Institutions de la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Barth : pouvoirs et compétences
  - Volet fiscal
- Suivis d'un débat avec questions

**UNE RÉUNION OUVERTE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

• DE 17H À 19H •

## **“LA FUTURE CONVENTION FISCALE : UNE APPROCHE ADAPTÉE À SAINT-BARTH”**

**Une table ronde**

animée par le professeur de droit fiscal Daniel GUTMANN

**CETTE CONFÉRENCE EST RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS  
DU COMITÉ DE LIAISON ÉCONOMIQUE  
ET À CEUX SOUHAITANT Y ADHÉRER.**





**Banque Française Commerciale**  
**Antilles - Guyane**  
**Groupe LCL - Le Crédit Lyonnais**  
**La BFC (AG) communique**

Suite aux travaux de rénovation des bureaux du 1er étage de l'agence de Saint-Jean située aux Galeries du Commerce, le directeur et les conseillers clientèle de l'agence vous accueilleront temporairement au Centre commercial les Amandiers à Saint Jean (face au Glacier).

**du 22 février au 9 mars 2007**

La BFC (AG) s'excuse de la gêne momentanée, et vous remercie de votre compréhension.

**HORAIRES DES AGENCES**

- Agence de Gustavia • Tél. : 05 90 27 62 62  
 lundi, Mardi, jeudi de 7h45 à 12h45 et de 14h à 16h  
 Mercredi et vendredi de 7h45 à 12h30
- Agence de Saint-Jean (Galeries du Commerce) •  
 Du Mardi au Vendredi de 7h45 à 12h45 et de 14h à 16h  
 Le Samedi de 7h45 à 12h45
- Agence de Saint-Jean (Les Amandiers) •  
 Du Lundi au Vendredi de 7h45 à 12h45 et de 14h à 16h  
 Tél. : 05 90 27 65 88



Plats à emporter & sur place

**Chez Rolande**  
 Spécialités Créoles d'Antan

Flamands - Tél. : 0590 27 51 42  
 Cell : 0690 59 25 19

**SAINT-BARTH AUDITION**  
 Guillaume Agot Audioprothésiste diplômé d'état  
 Dépistage gratuit  
 Aides auditives dernière génération  
 Bouchons anti-eau, anti-bruit sur mesure, etc...  
 sur rendez-vous  
 Tél. : 05 90 29 63 78 ou 06 90 65 40 88  
 centre d'affaires de Marigot, Bureau n°8

**www.teledom.fr**  
 annuaire sur internet  
 SAINT BARTHÉLEMY - SAINT MARTIN - SINT MAARTEN

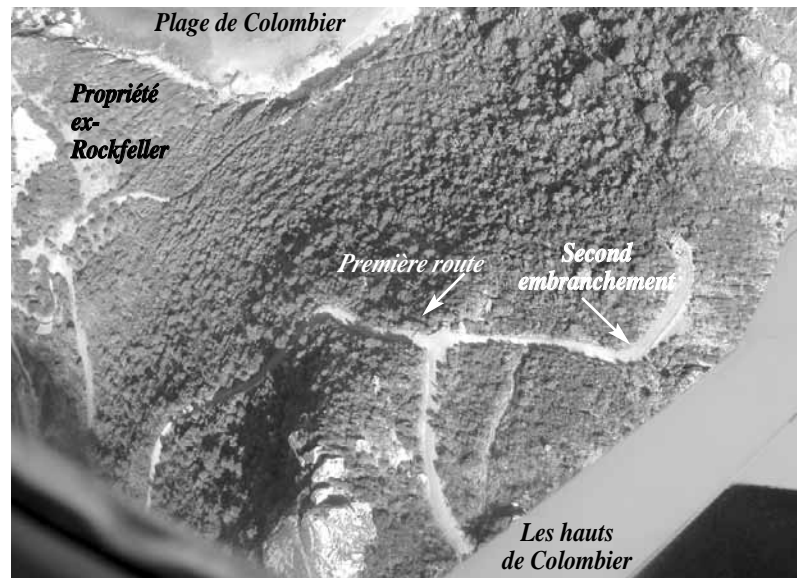
**www.citoyensbh.com**  
 Restez informé sur la vie publique  
 à Saint-Barthélemy !  
 (conseil municipal, informations utiles, arrêtés municipaux, dossiers en cours...)

# La pointe de Colombier en péril

À défaut de pouvoir construire, les propriétaires de terrains en zone naturelle pourront toujours faire des routes ! C'est ce qu'il faut comprendre des grands travaux passés et actuellement en cours dans le secteur de Colombier, comme le montre cette photo aérienne prise en fin de semaine. Car les pelles mécaniques y passent sans que plus personne n'aboie. Il faut dire que les moyens déployés pour faire taire ceux qui osaient défendre la zone verte de Colombier n'ont pas eu de précédent et ceux-ci ont finalement préféré jeté l'éponge. Ce qui devait arriver et ce que les détracteurs dénonçaient, est arrivé : à peine avaient-ils abandonnés la lutte que les pelles mécaniques, avec une autorisation à défricher délivrée par l'ONF, taillaient dans le vif du morne de Colombier et donnaient naissance à une large route serpentant jusqu'à l'ex-propriété Rockfeller. Il y a une quinzaine de jours, la pelle est revenue et a cette fois entamé un second embranchement de route qui descend cette fois vers l'est de la Baie. Doit-on continuer à regarder les mornes se faire lacérer sans rien faire? C'est la question qu'il faut rapidement se poser sous peine de voir tous les mornes de l'île se faire ainsi balafrez. Car il n'y a pas de raison : ce qui se fait à Colombier, peut tout aussi bien se faire à Saline ou Toiny, puisqu'il ne faudrait donc, pour édifier une route en zone verte, qu'une

simple autorisation de défricher que l'ONF semble par ailleurs accorder très facilement. A moins que le maire ne décide de mettre en œuvre la délibération N°2005-95, prise par le conseil municipal en décembre 2005 suite à des anomalies qui auraient été observées dans la délivrance des autorisations de défricher. Une délibération qui accorde tout pouvoir au maire pour premièrement, exercer des recours

administratif ou contentieux à l'encontre des décisions prises en matière de défrichement à Saint-Barth, deuxièmement, solliciter du préfet de Guadeloupe l'ouverture d'une enquête administrative sur les conditions dans lesquelles le fonctionnaire de l'ONF affecté à Saint-Barthélemy instruit des demandes et enfin d'engager des poursuites pénales en cas d'infractions en la matière.



Il y a encore quelques mois, la pointe de Colombier n'était qu'une immense zone verte. Une première route a été taillée dans le morne l'été dernier. Comme le montre cette photo prise samedi dernier, un second embranchement est en cours.

## Election présidentielle 2007

### Bruno Magras se mobilise pour l'UMP

Près de 70 personnes avaient répondu présentes à l'appel lancé par le chargé de mission de l'UMP à Saint Barth... qui n'est autre que Bruno Magras, maire de Saint-Barthélemy. Le représentant local du parti de Nicolas Sarkozy tenait en effet une réunion d'information samedi 24 février dans la salle du restaurant scolaire Anse-Caraïbes à

Gustavia. Après un bref rappel du programme de M.Nicolas Sarkozy candidat à la présidence de la République, par M.Bruno Magras, le débat était ouvert et les différentes personnes présentes lui ont posé de nombreuses questions débattant différents points du programme du candidat UMP.

Source corossol info



## Marion, premier bébé de la Com !

Née lundi 26 février 2007 à 9h40 à l'hôpital de Bruyn, la petite Marion Guillemassy-Cazabonne est le premier bébé de la Collectivité d'outre-mer de Saint-Barth. Après l'accouchement, la petite et sa maman ont été transférées à l'hôpital de Saint-Martin où, elles ont été placées sous surveillance médicale. On compte en moyenne une

naissance chaque année à l'hôpital de Saint-Barth qui, rappelés-le, ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour y accoucher. 2005 avait fait exception qui avait vu la naissance de deux bébés : Téó le 21 septembre 2005 et Mel le 8 novembre.

## Ordre du jour de la réunion du conseil municipal

**Le conseil municipal se réunira vendredi 2 mars à 17 heures dans la salle des délibérations à l'hôtel de ville. L'ordre du jour publié ci-dessous :**

- 1- Projet de Budget – Exercice 2007- Rapport budgétaire - Fonctionnement - Investissements - annexes - Aéroport - Port - Culture
- 2- Approbation du tableau des effectifs des emplois permanents et non-permanents nécessaires.
- 3- Renouvellement du régime indemnitaire applicable aux agents de la fonction publique territoriale de SBH..
- 4- Attribution de subventions aux associations en 2007.
- 5- Détermination du montant de la participation de la commune au budget de l'association GRENAT.
- 6- Détermination du montant de la participation de la commune au budget de la SNSM.
- 7- Attribution d'une gratification, d'aides exceptionnelles et d'aides personnalisées à la formation professionnelle à des sportifs de haut niveau.
- 8- Reconstitution du dispositif d'aides financières aux déplacements sportifs dans le cadre associatif.
- 9- Participation de la commune à la course transatlantique AG2R- Edition 2008.
- 10- Revalorisation de l'aide aux étudiants poursuivant leurs études en dehors de l'île
- 11- Proposition de l'association Radio St Barth-FM visant au renouvellement du bail d'occupation du local de Colombier et fixation du loyer.
- 12- Mise à jour de la dénomination des rues et procédure d'adressage pour l'agglomération de Gustavia
- 13- Acquisition du terrain dénommé "Quai Barnes" . Décision de passer outre l'avis du service des domaines.
- 14- Acquisition de terrain à St-Jean pour l'installation de services publics collectifs. (pas de document)
- 15- Avis du Conseil Municipal sur l'installation du concasseur de roches sur le terrain communal situé à Lurin.
- 16- Projet de transfert par la société UCDEM à sa filiale dénommée "Sidem Saint-Barthélemy", de la convention de concession du service de la production d'eau potable, passée avec la Commune de Saint-Barthélemy. Avenant à la convention de concession. Autorisation au Maire de signer.
- 17- Enlèvement d'une épave de bateau se situant sur l'îlet Tortue. Autorisation au Maire de procéder à l'enlèvement et de poursuivre le recouvrement des frais engagés.



# Le catamaran solaire en escale à Saint-Martin

Parti de Bâle à destination de New-York, le catamaran Sun 21 propulsé par un moteur à énergie solaire est arrivé lundi à Saint-Martin. Notre correspondante Brigitte Delaitre a rencontré son équipage.

Sous ses allures de catamaran en goguette aux Antilles, le Sun 21 -comme 21ème siècle- est le fruit de la conviction profonde de deux activistes écologiques helvètes, Martin Vosseler et Beat von Scarpatetti. Construit en Suisse et parti de Bâle par le canal du Rhin en octobre dernier, le Sun 21 est arrivé en Martinique le 2 février 2007, devenant le premier bateau à traverser l'Atlantique sans voile ni fuel, mais entièrement grâce au soleil, après vingt-neuf jours de traversée. Equipé de deux moteurs élec-

Le Sun 21 à quai à la Marina Royale



triques, de 1.600 kilos de batterie et de soixante-deux mètres carrés de panneaux solaires, le Sun 21 avance grâce à l'énergie solaire, à une

vitesse de croisière de quatre à six nœuds, selon les conditions. Pendant la traversée de l'Atlantique, par exemple, la navigation de nuit obligeant le prototype à "tirer" sur ses batteries, l'équipage a choisi de jouer la sécurité en limitant le nombre de tours du moteur, et en faisant tomber la vitesse moyenne à 4,5 nœuds par la même occasion. Mais le but n'est pas d'aller vite. L'objectif affiché de l'expédition est de promouvoir la protection du climat par les énergies renouvelables, et de faire passer le message dans chaque port, grâce aux médias. Après s'être arrêté aux Îles Vierges, en République Dominicaine,

aux Bahamas, à Fort Lauderdale et avoir remonté la côte Est américaine par les "waterways", le bateau est attendu le 8 mai à New York, où il sera accueilli par le maire de la ville.

Martin Vosseler et Beat von Scarpatetti, à l'origine du projet, sont deux écologistes purs et durs. Ni l'un ni l'autre ne possède de voiture. Comment font-ils? Ils se déplacent à vélo -Martin, qui en possède huit, est le fondateur du Club des sans voitures en Suisse- et

par les transports en commun. Leurs maisons fonctionnent grâce à des panneaux solaires, leurs vêtements sont faits de fibres naturelles et leur nourriture est essentiellement végétarienne... sans OGM!

"Si vous avez une hémorragie artérielle, il faut stopper l'hémorragie immédiatement, sans envisager aucune autre priorité," nous dit le Dr Martin Vosseler. "C'est la même chose avec le changement climatique. On a une hémorragie de la planète et si nous continuons, la Terre va devenir inhabitable pour tout le monde. Il faut arrêter de faire n'importe quoi, chacun peut agir à son échelle, et c'est ce que nous voulons démontrer avec ce voyage. Et non seulement ça marche, mais en plus cela induit une excellente qualité de vie, avec une meilleure santé."

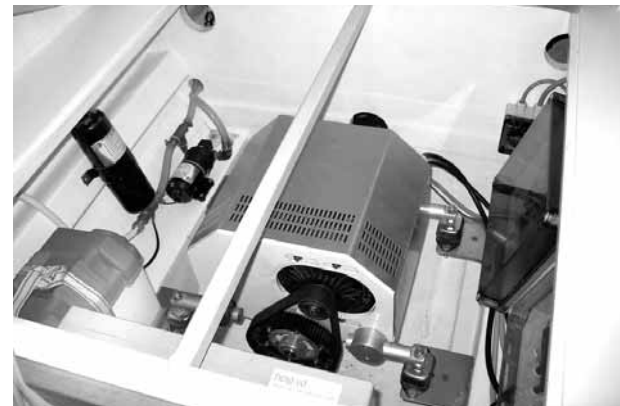
Le capitaine, Michel Thoney, "voileux" depuis toujours, apprécie le concept technique, "merveilleux", et particulièrement l'absence d'odeur d'échappement, de fuel et de bruit, qui permet de profiter au mieux de la nature. Il n'est pas le seul, et il paraît que les dauphins adorent ce catamaran et l'ont accompagné sur des miles, au beau milieu de l'Atlantique.

Brigitte Delaitre

## LE POTENTIEL DU SOLEIL

Si le Sun 21 a pu traverser l'Atlantique grâce à l'énergie solaire, il est évident que d'autres bateaux seraient capables de naviguer selon le même concept, particulièrement bien adapté aux vedettes transportant des passagers. Marseille a d'ailleurs pris le train du photo voltaïque et travaille sur un projet de navettes entre le Vieux Port et les Îles du Frioul.

Les voiliers pourraient également être équipés de panneaux solaires. Selon Beat von Scarpatetti, il suffirait de supprimer le réservoir à fuel et de le remplacer par des batteries. Bien sûr, la vitesse obtenue est inférieure aux vitesses actuellement proposées par les constructeurs, mais l'expérience permettra d'améliorer les performances. L'important étant non pas d'aller vite, mais d'aller bien.



Le moteur électrique bâbord... sans odeur de fuel

## Sanctuaire baleinier en Caraïbe en 2009

Après l'annonce faite par la France lors de la 58<sup>e</sup> réunion de la Commission baleinière internationale qui s'est tenue à Saint-Kitts en juin 2006 de voir un sanctuaire baleinier s'ériger dans les eaux caribéennes, une première réunion s'était tenue en Guadeloupe pour former un Comité de pilotage du projet. Une seconde réunion s'est tenue la semaine passée en Martinique durant laquelle le projet a été

présenté aux acteurs régionaux. Une date de création du sanctuaire qui vise à assurer la conservation des habitats et des espèces de cétacés présents dans la zone, soit une trentaine d'espèces comprenant baleines et petits cétacés, a été retenue : il s'agit de 2009. Pour l'heure, seules les eaux françaises seraient concernées, mais la volonté est d'étendre la superficie de cette zone de protection, comme l'a précisé Frank

Mazeas, chef de mission à la Dired Guadeloupe, cité par notre confrère d'Associated Press : "Les Antilles néerlandaises, d'autres zones comme Montserrat, les Îles Vierges souhaitent nous rejoindre dans notre démarche. L'intérêt est d'augmenter la zone au fur et à mesure, pour que le sanctuaire ne soit pas uniquement dans les eaux territoriales françaises. Il est vrai que les mammifères marins ne connaissent pas de frontières".

### Le restaurant du Sereno

## A la découverte des vins de Bandol

Bien sympathique initiative que celle du Restaurant des Pêcheurs de l'hôtel Sereno qui propose de partir mardi 6 mars à la découverte des vins de Bandol autour d'un menu concocté spécialement

pour l'occasion par le chef Jean-Luc Grabowski. Des vins rosé, rouge et blanc issus du domaine Bunan, producteur des appellations Moulin des Costes et Château La Rouvière qui seront servis lors de cet événement gastronomique organisé en association avec Absolutely Wine. La cave de Grand Fond est en effet le distributeur de ces crus varois que le propriétaire, Laurent Bunan, se fera un plaisir de faire découvrir aux professionnels le matin même de cette journée placée sous le signe de la Provence. Mardi matin à 11 heures, le Sereno accueillera en effet une dégustation réservée aux professionnels.

### Etat Civil

#### Naissance

26 février 2007 : Marion Guillemassy-Cazabonne

#### Décès

18 février 2007 : Joseph, Pierre Brin  
21 février 2007 : Gérard, Pierre Berry

## LE MARDI 6 MARS A PARTIR DE 19H

### Les Vins de Bandol au

le sereno.  
SAINT-BARTHÉLEMY



En collaboration avec les sommeliers de ABSOLUTELY WINE

AMUSE-BOUCHE :

Le pressé de dos de wahoo mariné à la citronnelle, vinaigrette aux fruits exotiques

Y Vin rosé Moulin des Costes AOC BANDOL

PREMIER PLAT :

Risotto de ouassous de Guadeloupe sauce crustacés aux fruits de la passion

Y VIN BLANC CHÂTEAU LA ROUVIÈRE AOC BANDOL

SECOND PLAT :

Pavé de thon jaune façon Rossini sauce au vin de Bandol au Poivre de Sechouan

Y Vin rouge : Moulin des Costes AOC BANDOL

DESSERT :

Cannelloni de chocolat Caraïbes, coulis aux épices douces

Y Champagne rosé Bruno PAILLARD

Prix : 72 euros par personne (vin inclus)

## LE RESTAURANT DES PÊCHEURS

Anse de Grand Cul-de-sac, Saint Barthélemy

Reservations au 0590298300

## Communiqués

### CONFÉRENCE DU LYCEUM CLUB

La mini université de Saint-Barthélemy vous invite à la conférence débat qui aura lieu le mercredi 28 février dans la salle de réception de la capitainerie au port de Gustavia à 19 heures précises. Thème : «La Poste cette grande entreprise au service des habitants de Saint-Barthélemy». Présentation générale de La Poste, perspectives et évolutions, La Poste à Saint-Barth, questions-réponses. Invité : Alfred Hamm, directeur d'établissement à Saint-Barthélemy.

### PERMANENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La prochaine permanence de la Caisse générale de Sécurité sociale assurée par madame Navy aura lieu du 26 février au 8 mars. L'accueil des assurés s'effectue UNIQUEMENT sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fait à l'accueil de la mairie ou en téléphonant au 05 90 29 80 40

### LA GENDARMERIE RECRUTE

La gendarmerie recrute des spécialistes dans les secteurs suivants.

- **AFFAIRES IMMOBILIÈRES** : Bac Pro Comptabilité, Bac STI ou Deu Génie civil, Bac STT Comptabilité et gestion ou BTS, Bac S, Bts Bâtiment, Bts Étude et économie de la construction, Bts Professions immobilières, Dut Carrières juridiques, Deust Droit immobilier

- **ARMURERIE** : Cap armurerie, Bep ou Cap Tourneur fraiseur, Bep ou Bac Pro Productique mécanique, Bep Microtechnique, Bac STI Génie mécanique

- **MÉCANIQUE**: Cap, Bep, Bac Pro Maintenance, Bac STI Génie mécanique, Bts Maintenance automobile

- **ADMINISTRATION ET GESTION DU PERSONNEL** : Bac Techno de la Gestion (communication et gestion des ressources humaines), Dut Gestion des entreprises et des administrations, Bts Assistant de direction, Bts secrétaire trilingue, Du Secrétariat juridique, Dut Gestion administrative.

- **RESTAURATION COLLECTIVE** : Bac Technologique Hôtellerie, Bac Pro Restauration, Bts Hôtellerie-restauration.

- **GESTION ADMINISTRATION ET PERSONNEL** : Bac STT Action et communication administratives, Bts Assistant de direction, Bts assistant trilingue, DU Secrétariat juridique ou tous titres fin de 1er cycle dans la gestion et les ressources humaines (Bac + 3)

Vous devez impérativement posséder ces diplômes et être âgés de 17 ans révolus et moins de 29 ans. Inscriptions avant le 6 avril 2007 à la gendarmerie de votre domicile. Ou renseignements au 0820 220 221 (prix appel local) ou 05 90 41 14 37.

Sites internet : gendarmerie.defense.gouv.fr ou recrutement.gendarmerie.defense.gouv.fr

### NOUVEAU BUREAU

#### À L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS

L'assemblée générale de l'Association des Retraités de Saint-Barthélemy, qui s'est tenue le 27 février 2007, a procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. Le nouveau bureau de l'Association, élu pour une durée de quatre ans, est composé de : Président : Bernard Dolphin, Vice-Président : Christophe Radziszewski, Secrétaire Général : Joël Gast, Trésorier : Lucien Finaud, Trésorier-adjoint : Christophe Sachot. Monsieur Pierre Derrien qui a assumé sans faille pendant huit ans le mandat de président et qui ne souhaitait pas se représenter, a été nommé à l'unanimité Président d'Honneur de l'Association.

### PORT DE COMMERCE

Le directeur du port, Bruno Gréaux, vous informe qu'à compter du 1er mars 2007, l'accès au port de commerce sera réglementé et contrôlé.

## Grand Bingo du Lions au profit de SightFirst II

Lancée en 1990, la campagne Sight-First I qui aspirait à éliminer toutes les cécités évitables et réversibles avait permis selon le Lions Club International à l'origine de cette initiative mondiale, d'améliorer les soins oculaires de près de 100 millions de personnes, d'empêcher la perte de la vue et de restaurer la vue d'environ 24 millions de personnes. 250 centres oculaires à travers le monde avaient par ailleurs été créés et plus de 68 000 personnes originaires des pays les plus pauvres avaient été formés aux soins de santé et notamment à ceux oculaires. Mais malgré cet effort sans précédent, la cécité continue ses ravages dans le monde. Dernièrement, l'Organisation Mondiale de la Santé a ainsi estimé que le nombre d'aveugles dans le monde pourrait passer de 37 à 74 millions en 2020. Or, la quasi totalité de ces cécités pourraient être évitées si les personnes souffrant des maladies aboutissant à la perte de vue étaient soignées. Six dollars suffiraient à cela. Face à ce constat alarmiste, le club service a décidé de lancer une seconde campagne pour la vue. Baptisée «SightFirst II», elle a pour objectif de collecter 200 millions de dollars d'ici à juillet 2008. Chacun des 46000 Lions Club y travaille à l'échelle locale. Le club de Saint-Barthélemy présidé cette année par Ernest Brin n'échappe pas à la règle qui organise un grand bingo public au profit de SightFirstII. Il aura lieu samedi 10 mars à

LIONS CLUBS INTERNATIONAL

LA VUE POUR TOUS  
CAMPAGNE SIGHTFIRST II

40 millions de personnes dans le monde sont aveugles, parce que 80% d'entre elles, n'ont pas été soignées ou dépistées à temps, faute de soins et d'équipements adéquats.

Aujourd'hui, grâce aux campagnes LIONS SIGHT FIRST de nombreuses cécités ne sont plus inévitables.

partir de 19 heures sur le quai du Général de Gaulle en présence de Rodolphe Robinel, ancien gouverneur de district, ancien directeur international 2002-2004 et aujourd'hui coordinateur de secteur de la campagne SightFirstII.

## Reprise des cours de français pour les hispanophones et lusophones

Donnés dans le cadre de l'association Saint-B' Art, les cours de français à destination des résidents de langue espagnole ou portugaise qui ne maîtrisent pas la langue française, reprennent à

compter de lundi 5 mars. Comme précédemment, les cours sont dispensés gratuitement au collège Mireille Choisy par un professeur bénévole, en l'occurrence par Christine Bujok, professeur de français. Ils auront

lieu tous les lundis à 18 heures et durent entre une heure et une heure et demie.

Toutes les personnes intéressées doivent se présenter directement au cours.

## «Les portes de la Liberté» dédicacées samedi

Inspiré par le chamanisme depuis aussi longtemps qu'il s'en souviennent, Thierry Pierre Liot dédicacera son premier livre «Les portes de la Liberté» samedi 3 mars à partir de 18 heures à la librairie Funny Face à Gustavia. Publié à 5000 exemplaires aux Editions du Latanier dirigées par notre consœur Cécile Lucot, dans une toute nouvelle collection, la «Collection Connaissance», l'ouvrage a vocation à être également distribué en France métropolitaine. Un ouvrage qui entre dans la catégorie «Développement personnel» et propose des clés pour se découvrir, s'accepter et atteindre le bonheur. Le livre est déjà en vente Chez Funny Face Bookstore, La Case aux livres, Match, L'Oasis et au Marché Bio.

### Les Portes de la Liberté

Un chemin vers la connaissance



Thierry Pierre LIOT

Collection Connaissance

### Sevrage anti tabac

## Champix en vente à Saint-Barth

Vous souhaitez arrêter de fumer et jusque là n'y êtes jamais arrivé ? essayez Champix, la nouvelle pilule antitabac à qui l'on accorde le pouvoir de faire arrêter deux fumeurs sur trois. Responsable de ce petit miracle ? une nouvelle molécule active -la varénicline-, bien plus efficace que les substituts nicotiques jusque là utilisés pour sevrer de la dépendance au tabac, selon le laboratoire Pfizer qui le commercialise. En se liant aux récepteurs cérébraux, la varénicline annihilerait l'effet de la nicotine : plus d'effet «shoot», donc plus d'envie d'y revenir. Les études du laboratoire évoquent 71% de réussite à 6 mois

après l'arrêt d'un traitement de même durée. En vente en métropole depuis le 12 février, le médicament est aujourd'hui disponible à Saint-Barth dans les pharmacies (qui le commandent). Une prescription médicale est nécessaire, ainsi que l'a rappelé l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, dans un avis public rendu le jour de la commercialisation de ce médicament en métropole.

Champix est commercialisé depuis août 2006 aux Etats-Unis, ainsi qu'en Angleterre, en Espagne, en Norvège, en Suède, en Belgique et au Danemark.

## Outre-Mer

## Le cyclone Gamède de retour à la Réunion

SAINT-DENIS-DE-LA REUNION, 27 fév 2007 (AFP) - L'alerte rouge cyclonique sera déclenchée à partir de 18H00 locales mardi (15H00 à Paris) sur l'île de la Réunion, menacée par le retour du cyclone Gamède, alors qu'une automobiliste a été emportée par les eaux. Une femme a été emportée par les eaux d'une rivière en crue au Tampon (sur les hauteurs du sud) en tentant de traverser au volant de sa voiture une route submergée, selon le sous-préfet de Saint-Pierre, Olivier Magnaval. Ce "premier drame important" du cyclone Gamède, a indiqué le sous-préfet, s'est produit vers 11H45 locales (8H45 à Paris) sur le boulevard du Lycée, à un endroit où la route traverse la Ravine Don Juan, actuellement en crue. Selon des témoins, la jeune femme a tenté, au volant de sa voiture, de traverser la route submergée par les eaux et s'est retrouvée bloquée au milieu des flots. Des riverains sur place ont tenté de lui envoyer des cordes mais elle a été emportée au moment où elle essayait de s'extraire de la voiture. "Il y a très peu d'espoir de retrouver vivante la victime", a déclaré sur place Olivier Magnaval, notamment en raison de la puissance des eaux et des nombreux débris qu'elles charrient. Dès son entrée en vigueur, l'alerte rouge entraînera l'interdiction de circuler et le confinement des habitants à domicile, selon la préfecture. Cette alerte indique un "danger imminent" pour l'île française de l'océan Indien, où un premier passage du cyclone le week-end dernier avait déjà fait d'importants dégâts, dont l'effondrement dimanche matin dans le sud de l'île du pont de la rivière Saint-Etienne à Saint-Louis, emprunté par 50.000 véhicules chaque jour. La décision d'instaurer l'alerte rouge a été prise "en raison de l'approche du cyclone", qui était à 13H00 locales centré à 295 km à l'ouest-nord-ouest de la Réunion et se dirigeait vers le sud, a précisé la préfecture. Le ministre de l'Outre-mer, François Baroin, est arrivé mardi vers 12H30 (09H30 à Paris) à La Réunion et s'est immédiatement rendu à la préfecture pour faire un premier point de la situation avec la cellule de crise mise en place par le préfet. Il a indiqué, à son arrivée, être "venu témoigner de la solidarité nationale à tous les Réunionnais" et être également porteur d'un message du président Jacques Chirac en ce sens. Après le passage de Gamède à proximité de la Réunion pendant le week-end, qui a fait neuf blessés, l'alerte orange avait été déclenchée tôt mardi à la suite du changement de la trajectoire du cyclone qui, dans un premier temps, avait commencé à s'éloigner. Les conditions météorologiques demeurent très dégradées sur l'île où des pluies diluviennes et des vents de 120 à 140 km/h ont été enregistrés. Le passage de Gamède avait fait deux morts au cours du week-end à l'île Maurice et neuf blessés à La Réunion. D'importants dégâts matériels ont également été enregistrés sur les deux îles de l'océan Indien.

## Des secours envoyés

PARIS, 27 fév 2007 (AFP) - Un détachement de 60 sapeurs-sauveteurs de la Sécurité civile va être envoyé "dans les prochaines heures" sur l'île de La Réunion, menacée par le retour du cyclone "Gamède", a-t-on appris mardi au ministère de l'Intérieur. "Un détachement composé de 60 sapeurs-sauveteurs de l'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile quittera Nogent-le-Rotrou dans les prochaines heures avec des équipements permettant la production d'eau potable, ainsi que du matériel de tronçonnage, de bâchage et de levage", a précisé l'Intérieur. Ce dispositif "renforcera (celui) de secours et d'assistance à la population réunionnaise", a-t-il ajouté.

# Forum de l'évolution

L'évolution statutaire vous intéresse ? Vous souhaitez faire partager votre opinion, vos idées, vos propositions, vos interrogations, ce forum des lecteurs, baptisé «forum de l'évolution» est le vôtre. Cette semaine, un de nos lecteurs s'interroge sur le volet fiscal du changement institutionnel, tandis que le maire répond à Maxime Desouches au sujet de la fiscalité à laquelle pourrait être assujetti les étrangers.

## «RÉFLEXIONS SUR LE VOLET FISCAL DE L'ÉVOLUTION STATUTAIRE»

Si chacun peut aujourd'hui se réjouir de l'évolution de Saint-Barth en Collectivité d'outre-mer, celle-ci n'est néanmoins pas sans soulever certaines interrogations. Le texte adopté par le Parlement et déclaré conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel a force de loi. S'agissant de la loi organique, celle-ci ne peut plus être désormais modifiée que par une autre loi. C'est dire la force de l'ancrage de la future collectivité dans le droit français, mais également la difficulté qu'il y aura à en modifier les termes.

Or, que disent ces termes, s'agissant du volet fiscal ? - Premièrement, qu'il faut justifier d'une résidence minimum de cinq ans pour prétendre à être «résident fiscal» de la Com de Saint-Barth. - Deuxièmement, que, par défaut et en vertu d'un alinéa ajouté par la Commission mixte paritaire, les personnes se trouvant dans une situation différente, sont assujetties à la fiscalité de métropole. Si l'on voit bien la volonté à la fois du gouvernement de prévenir l'évasion fiscale et des élus locaux de protéger la population résidente actuelle, il nous semble que ces deux critères posent certains problèmes que nous avons tenté de soulever ci-dessous. La liste n'est bien sûr pas exhaustive.

### Sur la condition des 5 ans de résidence

- Sur le principe, si cette mesure protectionniste vis-à-vis de nouveaux arrivants (personne physique ou morale) est selon certains de nature à protéger l'emploi local ou à prévenir l'évasion fiscale, elle nous semble entraîner une violation du principe européen fondamental de libre concurrence vis-à-vis des entreprises nouvelles et des risques de position dominante pouvant permettre de contrôler le marché et donc les prix.

- Elle entraîne également une inégalité de traitement de tous les salariés non résidents fiscaux quel que soit leur type de contrat, par rapport aux résidents de plus de 5 ans. Le recours à ces collaborateurs est pourtant une incontestable nécessité car nombre des prestations qu'ils assument ne peuvent se trouver sur l'île. En effet, certains salariés se trouveront imposés sur leurs reve-

nus, alors que d'autres ne le seront pas pour cependant un travail identique. Les employeurs risquent de n'avoir d'autre choix pour les attirer, que d'augmenter les salaires des employés saisonniers ou des nouveaux résidents, ce qui est contraire au principe du code du travail qui prévoit qu'à égalité de travail, égalité de traitement. Cela aurait par ailleurs comme conséquence mécanique une augmentation des charges des entreprises qui se répercuterait forcément sur le coût des produits, des services et des loyers. C'est un problème crucial dont il faudra tenir compte dans le cadre de la convention fiscale».

- En outre, la condition de 5 ans de résidence ne permet pas de prévenir le risque d'implantation massive de certains types de sociétés extérieures. Si l'on en croit en effet l'article 5 du projet de convention fiscale élaborée pour le compte de la commune, les bénéficiaires et revenus générés à Saint-Barthélemy par un résident ou une société domiciliée à Saint Barth depuis plus de 5 ans seront exonérés des impositions habituelles et notamment de l'impôt sur les sociétés et sur les revenus. Par ailleurs, ce même article prévoit qu'un résident fiscal de Saint Barth qui aurait d'autres biens et revenus en France, serait assujetti à la fiscalité en vigueur à l'endroit où se trouvent ses biens et où sont générés ses revenus. Les choses semblent claires. Mais quid du cas des sociétés pratiquant le télétravail comptable, l'édition ou encore les services de recrutement/placement dont la clientèle pourrait être mondiale ? Bien que leurs revenus soient générés par des clients extérieurs, leur activité s'exercerait effectivement à Saint Barth. A ce titre, c'est bien là qu'elles déclareraient l'ensemble de leurs bénéficiaires... sur lesquelles elles ne seraient plus taxées après 5 ans d'existence dans le cas des nouvelles sociétés!

Cette situation très avantageuse encouragerait évidemment la domiciliation de ce type de société à Saint Barthélemy, quand bien même elles devraient attendre cinq ans avant de bénéficier de l'exonération de la fiscalité de droit commun.

Pour pallier à ces effets pervers, contraires à l'esprit

même de la loi organique et de la convention fiscale, il faudrait limiter le champ de l'exonération fiscale à la partie du chiffre d'affaire réalisée sur le territoire de Saint-Barthélemy.

### Sur la fiscalité des non résidents fiscaux

Que vous soyez considéré comme résident fiscal ou non, la loi organique induit que les revenus perçus pour des activités hors de Saint Barth (et notamment en France métropolitaine) seront assujettis au régime d'imposition métropolitain et non plus au régime spécifique de la Guadeloupe qui prévoit notamment un abattement de 30% d'une partie des revenus. Si dans son courrier du 14 février 2007 adressé à la population, Monsieur le Maire a indiqué «qu'il s'agit d'une maladresse de rédaction. Il s'agit simplement de préciser que les lois nationales seront applicables aux non résidents», on peut toutefois s'interroger sur la possibilité de modifier cette disposition dans la convention fiscale à conclure avec les futurs élus et le ministère des Finances, étant entendu que seule une loi peut modifier une loi organique.

### Sur la mise en œuvre du volet fiscal de la loi organique

- Si l'on considère que la loi organique ne peut avoir d'effet rétroactif, doit-on considérer tous les résidents de Saint-Barthélemy qui justifient d'une résidence d'au moins six mois + un jour (entre autres critères) comme des résidents fiscaux depuis la promulgation de la loi ?

On peut légitimement s'interroger sur ce point dans la mesure où monsieur le maire propose une interprétation différente. Dans son courrier à la population du mercredi 14 février 2007, il indique ainsi que «les personnes, françaises ou étrangères, vivant à Saint-Barthélemy depuis moins de cinq ans, ne subiront aucun changement de situation juridique jusqu'à ce qu'elles atteignent le seuil des cinq ans». Et plus loin : «Je sais bien que certains redoutent que le nouveau statut conduise l'administration française à appliquer les impôts d'Etat aux non-résidents».

- En l'absence de moratoire fiscal, on peut par ailleurs se demander si l'administration fiscale ne serait pas tentée de réclamer des impôts dus pour la période précédant la promulgation de la loi. Si oui, selon quels critères ? Le ferait-elle systématiquement auprès de l'ensemble des résidents ou bien au seul détriment des personnes ne justifiant pas, à la date de promulgation de la loi, des 5 ans de résidence ?

Il est à ce propos bon de rappeler que, bien que cela ne soit pas forcément sur la place publique, chaque année des résidents et des sociétés pourtant présents depuis de nombreuses années dans l'île, font l'objet de contrôles fiscaux et de redressement sur leurs revenus et chiffres d'affaires.

- En outre, la question se pose de savoir si une déclaration de tous les revenus ne va pas s'imposer à l'ensemble des résidents. Car à défaut, comment l'administration fiscale pourra-t-elle contrôler les revenus générés dans l'île ou sur le reste du territoire par les différentes catégories de résidents ?

- Que se passera-t-il si un résident de plus six mois mais de moins de 5 ans, part de l'île plus de 6 mois ; idem pour un résident fiscal qui s'absente plus de six mois de l'île ? leur faudra-t-il attendre à nouveau cinq ans avant d'obtenir ou de retrouver un statut de résident fiscal ?

On peut donc s'interroger sur la nécessité et la portée réelle de cette période probatoire de 5 ans et constater que le statut de résident fiscal acquis au terme de 5 ans de séjour engendre des effets pervers, mais en réalité peu d'avantages, tandis que la période de 6 mois + 1 jour (entre autres critères) prévue par le Code général des Impôts pour déterminer une domiciliation fiscale servirait l'équité, la simplicité, tout en respectant les termes des conventions fiscales conclues par la France.

### De l'importance de la Convention fiscale

On le voit, de nombreuses questions se posent quant à la mise en œuvre des principes de la loi organique et du traitement des cas particuliers qui, nous dit-on, seront réglés par la Convention fiscale qui sera conclue entre les futurs élus et le prochain ministère des Finances. Cette convention est déjà en phase de préparation et nous comptons bien y participer pour faire de cette opportunité de Collectivité d'outre-mer une réussite pour tous.

Didier Bensa

## BRUNO MAGRAS : «CHERCHEZ L'ERREUR...»

Dans la dernière édition du JSB, le Conseiller municipal d'opposition, Maxime Desouches, exprime son désaccord sur l'interprétation que fait le maire à propos de la fiscalité à laquelle seront assujettis entre autres, les étrangers non résidents, qui selon lui, seraient victimes d'une «approche inique»

Ayant toujours fait preuve du plus grand respect pour les étrangers qui fréquentent notre île et en particulier pour ceux qui nous ont aidés à la développer, j'avoue avoir quelques difficultés à comprendre ce que sous-entend le leader de l'opposition.

Fallait-il selon lui, leur réserver un traitement de faveur par rapport aux non résidents français ? En d'autres termes, fallait-il faire de Saint-Barthélemy un paradis fiscal, pour non résidents étrangers ? Si l'article 6214-4 de la loi organique précise bien que les personnes physiques ou morales qui ne remplissent pas les conditions de résidence à Saint-Barthélemy, seront considérées comme ayant leur domicile fiscal en métropole, je n'ai pas compris que cette formulation sous-entendait que l'Etat français comptait faire fi des conventions fiscales internationales qu'il a conclues avec de multiples Etats étrangers ! Faire l'amalgame, comme le fait Monsieur Desouches, entre les conventions fiscales franco-françaises (Nouvelle Calédonie, Saint-Pierre et Miquelon) et celles qui relèvent du droit international, reflète une évidente méconnaissance du sujet. Par ailleurs, croire ou tenter de faire croire, que le Parlement français aurait accepté de transférer à une Collectivité de la République, fut-elle d'Outre-mer, une compétence qui relève du droit international, n'est que pure utopie. Tel est mon avis. Pour autant, n'étant ni juriste ni fiscaliste, je laisserais volontiers aux spécialistes, le soin de répondre aux extravagantes suggestions de mon opposant.

En voulant à tout prix se démarquer du Maire, Monsieur Desouches ne prend-t-il pas le risque de créer une polémique autour d'un sujet qu'il ne maîtrise pas vraiment?».

Bruno Magras,  
maire de Saint-Barthélemy



Retrouvez  
chaque semaine

**LE JOURNAL**  
DE SAINT-BARTH  
sur internet

www.

**journaldesaintbarth.com**



Rubrique offerte par Le Régat à Corossol

**RÉSULTATS DE LA 26<sup>o</sup> JOURNÉE**

TOULOUSE	3 - 0	MARSEILLE
NANTES	1 - 1	AUXERRE
NICE	2 - 1	LILLE
TROYES	3 - 0	LORIENT
LE MANS	0 - 2	MONACO
RENNES	0 - 2	SEDAN
LYON	3 - 3	SOCHAUX
LENS	2 - 2	NANCY
BORDEAUX	2 - 1	VALENCIENNES
PARIS SG	0 - 2	ST ETIENNE

**CLASSEMENT APRÈS LA 26<sup>o</sup> JOURNÉE**

CLUB	Points	Diff.
1 LYON	58	+ 26
2 LENS	45	+ 11
3 TOULOUSE	41	+ 2
4 SOCHAUX	40	+ 2
5 ST ETIENNE	39	+ 8
6 LILLE	39	+ 7
7 BORDEAUX	39	- 1
8 MARSEILLE	38	+ 4
9 RENNES	36	+ 1
10 NANCY	35	- 4
11 LE MANS	34	- 1
12 LORIENT	34	- 4
13 MONACO	33	+ 3
14 AUXERRE	32	- 4
15 TROYES	30	- 7
16 NICE	29	- 2
17 PARIS SG	28	- 5
18 VALENCIENNES	28	- 13
19 NANTES	23	- 12
20 SEDAN	22	- 11

**CALENDRIER DE LA 27<sup>o</sup> JOURNÉE**
**Samedi 3 mars 2007**

à 12h10	St Etienne / Lyon
à 15h	Lorient / Nice
	Lille / Troyes
	Nancy / Le Mans
	Sedan / Paris SG
	Auxerre / Rennes
	Monaco / Bordeaux
	Valenciennes / Toulouse

**Dimanche 4 mars 2007**

à 13h	Sochaux / Nantes
à 16h	Marseille / Lens

**Semaine internationale nautique de Schoelcher**
**Le Centre Nautique de Saint-Barth présent**

Du 17 au 20 février, se déroulait la 18<sup>ème</sup> édition de la Semaine nautique de Schoelcher en Martinique. En catégorie planche à voile, deux minimes du CNSB -David Aubin et Théo Reynal- participaient pour la première fois à cette compétition. Ils ont fait preuve de tempérament. Les commentaires de Gilles Reynal, accompagnateur des deux jeunes véliplan-chistes.

«Pour leur première participation à une compétition internationale, David et Théo ont été courageux et persévérants. Durant quatre jours, deux à quatre manches étaient courues dans des conditions de vent fort de 15 à 21 nœuds. Le parcours était éprouvant et cela d'autant



plus que nos deux participants étaient les plus jeunes engagés dans cette course. A noter la présence du vice-champion du monde senior qui est Péruvien et de la championne de France minime 2006, Morane Demont. Une première expérience pour David et Théo qui terminent respectivement 28<sup>è</sup> et 31<sup>è</sup> au

classement général. Une organisation bien menée et une ambiance sympathique tout au long du séjour».

Merci ! Le CNSB remercie la commune de Saint-Barthélemy, Saint-Barth Properties et David Zara pour tous les efforts qu'il a fournis pour récupérer la voile de David à temps.

**Tir à l'arc**
**Premier concours sur 70 mètres**

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulé dimanche 25 février sur le pas de tir de Saint-Jean, le premier concours de la saison sur 70m pour les Francs Archers. Après deux séries de 6 fois 6 flèches et des duels, les vainqueurs étaient désignés : chez les femmes, c'est Sabrina Com qui remporte le concours en totalisant 497 points, tandis que Didier Souchoy sortait vainqueur chez les hommes avec 552 points. En vue du championnat de France, l'entraînement de l'équipe féminine débutera le 20 mai prochain.

Les Francs Archers remercient Primantilles pour le délicieux BBQ de ribs.


**Tournoi M&M de tennis**
**Bonne prestation des jeunes de l'Ajoe**

Du 21 au 24 février s'est déroulé au Tennis Club de Saint-Martin, le tournoi M&M Open jeunes, sponsorisé par Divico. Cinq joueurs du Saint-Barth Tennis Club de l'Ajoe accompagnés de leur entraîneur Yves Lacoste avaient fait le déplacement. Les commentaires d'Yves Lacoste. «Quelque soixante-dix joueurs de Guadeloupe, Saint-Martin, Sint-Maarten et Saint-Barth étaient présents à ce tournoi. La délégation de Saint-Barth a été à la hauteur de l'événement et a fourni une bonne prestation. Chez les 17/18 ans, Txomin Uhart (15/2), après un très bon parcours, se qualifiait pour la finale. Opposé à Anthony Sinan de Saint-Martin classé 15/2, Txomin perdait en finale sur le score de 6/3-6/2. Autres bonnes prestations, celles d'Axel Potin qui atteignait les demi-finales dans la catégorie 12/14 ans et d'Arianne Bowers qui terminait troisième derrière les deux meilleures de Guadeloupe en catégorie 9/10 ans. Une très bonne organisation et un excellent accueil du Tennis Club de Saint-Martin que nous remercions lors du Tournoi de Pâques de l'Ajoe du 2 au 5 avril».

**Championnat des îles du Nord**
**Catamarans et Planches à voiles sur l'eau**

Dimanche dernier sur le plan d'eau de Saint-Jean s'est déroulée la troisième manche du Championnat de Saint-Barth de catamarans et planches à voiles organisé par le Centre Nautique des Iles du Nord. Comme à leur habitude, les Saint-Martinois avaient répondu présents. Antoine Questel qui devrait retrouver prochainement l'ENV et le circuit mondial de planche à voile terminait premier de la manche, devant Jean-Marc Peyronnet, toujours premier au classement général. Au total 13 véliplan-chistes, dont les deux minimes David Aubin et Théo Reynal tout juste revenus de la semaine de Schoelcher, ont navigué dans des conditions de vent faible. En catamaran, quatre bateaux étaient inscrits. C'est Jeff Lédée, seul à bord en l'absence de son coéquipier, qui remportait la régata en deux manches.

Merci ! Le CNSB remercie Greg et son amie pour leur aide au bateau comité.

**CLASSEMENT**
 **Planche à voile**

1<sup>er</sup> Antoine Questel, 2<sup>ème</sup> Jean-Marc Peyronnet, 3<sup>ème</sup> ex-aequo Gilles Reynal et Frédéric Thionville.

 **Catamaran**

1<sup>er</sup> Jeff Lédée, 2<sup>ème</sup> Thierry Lhinares / Anabella Silva, 3<sup>ème</sup> ex-aequo Stéphane Geoffroy / Fabrice Miyet et Laurent et Xavier Orel.

**Communiqués**
**FOOTBALL**

L'Amicale Football Club informe tous ses supporters qu'elle jouera son quart de finale de la Coupe des îles du Nord contre l'équipe des Tigers de Saint-Martin samedi 3 mars à 19h30 au stade Albéric Richards à Saint-Martin. Les joueurs comptent sur votre présence pour les encourager.

**Surf**
**LES JEUNES DANS LES VAGUES**

Les 24 et 25 février, s'est déroulée sur le spot de Lorient une compétition pour les catégories jeunes (-10 et -14 ans). Sept jeunes de Guadeloupe avaient fait le déplacement pour se confronter aux surfeurs du Reefers Surf Club de l'Ajoe. L'objectif de cette rencontre était de promouvoir un nouveau type de compétition très formatrice chez les jeunes surfeurs. Les conditions de vagues étaient bonnes avec des rouleaux d'une hauteur de 1m50. Les surfeurs étaient notés sur un total de 120 points qui comprenait plusieurs disciplines : longboard, body-board, surf et body surf. Le total de points obtenus déterminait alors le meilleur surfeur complet dans sa catégorie.

Merci ! Le Reefers Surf Club de l'Ajoe remercie les parents des surfeurs pour l'aide apportée.

**RÉSULTATS**
 **Ondines**

1<sup>ère</sup> Joana Lavoile (gpe) 54pts, 2<sup>ème</sup> Marie Gehin (sbh) 31pts

 **Moins de 10 ans**

Eliot Ivara (sbh) 82pts, 2<sup>ème</sup> Louka Taplard (gpe) 66pts, 3<sup>ème</sup> Tom Juban (gpe) 65pts, 4<sup>ème</sup> Jérémy Wormser (sbh) 39pts, 5<sup>ème</sup> Mathis Lédée (sbh) 7 ans 15pts

 **Moins de 14 ans**

1<sup>er</sup> Jordan Oueflati (gpe) 98pts, 2<sup>ème</sup> Aymeric Nicaudie (gpe) 75pts, 3<sup>ème</sup> Noé Miral (gpe) 41pts, 4<sup>ème</sup> Hugues Medy (gpe) 37pts, 5<sup>ème</sup> Maxime Guy (sbh) 20pts.

**A NOTER**

Déplacement de Dimitri Ouvré le week-end prochain en Floride pour une compétition pro-juniors. Il rivalisera avec les meilleurs surfeurs américains du moment.

**www.teledom.fr**  
annuaire sur internet  
SAINT BARTHÉLEMY - SAINT MARTIN - SINT MAARTEN

**Championnat de Saint-Barth de Football**
**RÉSULTATS DE LA 7<sup>ème</sup> JOURNÉE**

 Carcajou-Gustavia 1-1  
 ASPSB-Amical 1-1

**CLASSEMENT PROVISOIRE**

1 <sup>er</sup> Amical	18pts, 5 matchs joués (+10)
2 <sup>ème</sup> ASPSB	16pts, 5 matchs joués (+14)
3 <sup>ème</sup> ASCCO	10pts, 5 matchs joués (-5)
4 <sup>ème</sup> Carcajou	8pts, 4 matchs joués (+4)
5 <sup>ème</sup> Diables Rouges	8pts, 4 matchs joués (-11)
6 <sup>ème</sup> Gustavia	6pts, 5 matchs joués (-12)

**CLASSEMENT DES BUTEURS**

1 <sup>er</sup> Yannick Montout (Amical)	8 buts
2 <sup>ème</sup> Joaquim Silva (ASPSB)	6 buts
3 <sup>ème</sup> Jonathan Pedrajas (ASCCO)	4 buts
4 <sup>ème</sup> Paolo Gonsalvez (ASPSB)	4 buts
5 <sup>ème</sup> Joaquim Magras (ASCCO)	3 buts
6 <sup>ème</sup> Michaël Langlois (Diables Rouges)	3 buts
7 <sup>ème</sup> Rui Penteado (ASPSB)	3 buts

**Coupe des Îles du Nord**
**CALENDRIER DU 2<sup>ème</sup> TOUR**

- Samedi 3 mars à 19h30  
au Stade Alberic Richard's  
Tigers (sxm) vs Amical (sbh)
- Dimanche 4 mars à 15h30  
au Stade Alberic Richard's  
Attakers (sxm) vs Carcajou (sbh)



**BRÛLÉ VAVAL**



Les costumes haut en couleur ont cédé la place mercredi 21 février aux vêtements noir et blanc, symbolisant le deuil des carnavaliers. C'est que suivant le mardi gras, le mercredi des cendres voit la fin du carnaval avec la cérémonie du Brûlé Vaval, l'effigie des parades, porté sur son lit de mort (comme on le voit sur la photo) jusqu'à son bûcher. Fini, le carnaval connaît néanmoins une ultime parade, un défilé en rouge et noir, le soir de la mi-carême.



**SOIRÉE FLAMENCO SUR LES QUAIS**

Sur une idée de Manu, passionnée de cette danse espagnole et sous l'égide de l'association Escapade, un stage de six jours de Flamenco animé par Sandrine Closse, professeur de danse à Toulouse et François, un de ses élèves toulousains a été diligenté à Saint-Barth durant la première semaine de vacances scolaires. Le stage a réuni quatorze élèves dont quatre enfants qui ont présenté le fruit de leur travail lors d'une représentation vendredi soir sur le quai Général de Gaulle. Au programme, des chorégraphies de Fandango de Huelva, Rumba Flamenco, Tango Flamenco, pasodoble Allegria... des danses au rythme chaud d'Espagne. Devant le succès du stage, Manu envisage de renouveler prochainement l'expérience.



**PEINTURES ET POTERIES À LA PORTA 34**

Caroline Campion et Claire Delattre exposent leurs oeuvres du 3 au 9 mars prochain, à la Porta 34 (galerie Bagdad) de 10h30 à 13h et de 16h à 19h30. Vernissage mardi 6 mars à partir de 18h30



**nouveau**

le service **Mobile Mail**  
vos mails instantanément sur votre mobile !

“  
grâce au service Mobile Mail, je reçois immédiatement mes e-mails sur mon mobile et je peux aussitôt traiter les demandes de mes clients ou de mon équipe partout où je suis

Aussi simple qu'un SMS !  
recevez ou envoyez vos e-mails et leurs pièces jointes en illimité avec Mobile Mail

**Avec Mobile Mail, directement sur votre mobile :**

- > vous accédez à vos mails **partout et à tout moment**
- > vos mails arrivent **automatiquement et instantanément**
- > une **formule illimitée** pour envoyer et recevoir vos pièces jointes
- > vous avez accès au **haut débit mobile EDGE** : une exclusivité Orange
- > vous bénéficiez du service **à l'étranger** grâce à Orange sans frontière

[ option **Mobile Mail** :  
**1 mois offert\*** jusqu'au 31 mars ! ]

option en complément d'une ligne voix ou data : 29€/mois



© Orange Caribbe - S.A. un capital de 5 000 000 euros - Siège social : 1 avenue Nelson Mandela - 941 110 Anse-à-l'Ancre - 972-994 881 RCS/Orléans - Photos : Alan Lusk. \*Souscription de 12 mois minimum. L'abonnement au service Mobile Mail est accessible par internet. L'offre de 1 mois offert est accessible par internet. L'offre de 1 mois offert est accessible par internet. L'offre de 1 mois offert est accessible par internet.



## Sint-Maarten

Source Daily Herald

### UN ADOLESCENT ABATTU

Un adolescent originaire de Sint Maarten a été admis à l'hôpital vendredi dernier après avoir été abattu d'une balle dans le dos. Les autorités n'avaient toujours pas élucidé les détails exacts de l'accident dimanche malgré les multiples témoignages récoltés. Mais selon des sources concordantes, le coup de feu de vendredi dernier serait en relation étroite avec le meurtre de Leroy Carty, un adolescent de Down Street, dont la mort avait provoqué beaucoup d'émoi en septembre dernier. Cinq mois après l'assassinat, pas un suspect n'avait pu être appréhendé par les forces de l'ordre. Carty avait été retrouvé mort dans une maison de Front Street le 17 septembre dernier, abattu d'une balle dans la nuque. Peu après l'enterrement du jeune homme, ses amis avaient porté des accusations contre plusieurs personnes et avaient également avancé que ce meurtre engendrerait de lourdes représailles dans la communauté et notamment au sein de deux gangs rivaux.

### MEURTRES SORDIDES À LA BARRE

Les célébrations du Sint Maarten Day du 11 novembre dernier se sont terminées dans le sang lorsqu'un jeune homme de 29 ans, Francisco Castro Rosario a été poignardé à mort à Dutch Quarter. Moins de 24 heures plus tard, un jeune Dominicain de 24 ans, Bob Lester Bougouneau, était à son tour poignardé à mort sur le pas de son domicile d'Over the Bank. Les deux meurtriers présumés comparaissent jeudi dernier au tribunal de Sint Maarten pour répondre de ces crimes sordides. L'affaire Bougouneau impliquerait un adolescent de 15 ans, natif de Sint Maarten et résidant lui aussi dans le quartier d'Over the Bank. Le procès du jeune homme s'est déroulé à huis clos, l'accusé étant mineur. Dans l'affaire Rosario, le meurtrier présumé était quant à lui âgé de 16 ans au moment des faits. Son procès était donc ouvert au public. Castro Rosario avait été poignardé à mort à Dutch Quarter peu après 22 heures le 11 novembre dernier. Un meurtre résultant d'une sombre dispute dans un bar appartenant à la mère du suspect, Rosario soupçonnant l'adolescent d'entretenir une relation avec sa petite amie. L'assassin, originaire du Curaçao et résidant depuis deux ans à Sint Maarten avec sa mère, vient d'être examiné par un expert en psychiatrie. Dans son rapport, le médecin note que l'adolescent n'a aucune conscience de la gravité des faits. Lors de l'instruction, le procureur a demandé cinq ans de prison et le placement du jeune meurtrier présumé au sein d'un établissement spécialisé en Hollande. Le juge rendra sa décision dans ces deux affaires le 15 mars prochain.

### OFFICIERS DE POLICE DERRIÈRE LES VEROUS

Le rapport d'enquête interne des forces de police relatif à un incident survenu le 19 décembre dernier vient d'être étoffé: l'incident en question concerne un adolescent de 17 ans, qui affirme avoir été battu par des officiers de police lors d'une garde-à-vue musclée. L'une de ses mains est à l'heure actuelle toujours paralysée. Selon une source judiciaire, les deux officiers incriminés dans ce passage à tabac seraient les mêmes qui auraient extorqué de fortes sommes d'argent à des clandestins de nationalité chinoise en échange de leur tranquillité sur le territoire. Les deux policiers travaillaient au département de la sécurité et faisaient également partie de l'unité «Tolérance zéro». Les deux hommes sont sous les verrous depuis le 6 janvier dernier. Selon les rapports d'enquête, les deux officiers devraient prochainement comparaître dans le cadre de ces deux affaires peu reluisantes.

## Pinel : l'Etat propose un compromis

C'est dans l'espoir d'obtenir plus rapidement la réponse de l'Etat sur le sort réservé à la construction du restaurant de Léonie Larmonie, à Pinel, que la maire adjointe Nicole Piper, les capitaines des bateaux pour Pinel et Madame Larmonie ont décidé d'un commun accord de bloquer la route de Cul-de-Sac lundi, dès 5 heures du matin.

Cette opération est intervenue deux semaines après la décision des passeurs de ne plus assurer la desserte entre l'embarcadère et l'îlet Pinel, en soutien à Léonie Larmonie. Cette dernière avait précédemment reçu un arrêté suspensif de travaux pour son restaurant, en cours de construction sur une zone inconstructible, en bordure de plage, sur la propriété du Conservatoire du littoral. Vers neuf heures, lundi, le maire et le secrétaire général de la sous-préfecture sont arrivés sur les lieux.



La route de Cul de Sac bloquée par les passeurs de Pinel et leurs supporters

Ambroise Devaux, secrétaire général de la sous-préfecture, a annoncé que la préfecture de Guadeloupe et l'Etat sont bien conscients de l'intérêt économique et touristique de

Pinel, et que leur volonté est de s'orienter vers un compromis qui satisfasse l'intérêt général.

M. Devaux a informé qu'une réunion se tiendrait dès le lendemain

en préfecture, entre la Direction de l'environnement, le Conservatoire du littoral et la Réserve naturelle, afin de valider une proposition préparée par le Conservatoire. M. Devaux n'a pas souhaité révéler le contenu précis de ce texte, mais indique que le nombre de transats sera limité sur la plage, et que l'équité devra régner entre tous les restaurateurs.

Le secrétaire général de la sous-préfecture a invité les manifestants à participer lundi prochain à une réunion en sous-préfecture, en présence du secrétaire général de la préfecture, Yvon Alain ; du maire ; du conservateur de la Réserve naturelle ; d'un représentant de la DDE ; et des deux autres restaurateurs.

À l'issue de cette rencontre, les manifestants ont décidé de mettre un terme à leur mouvement.

## Victorin Lurel en campagne



Victorin Lurel, entre Jean-Philippe Dormoy, secrétaire de la section locale du PS (à gauche), et le conseiller régional Louis Mussington

Arrivé vendredi après-midi à Saint-Martin, Victorin Lurel, député de la circonscription et président du Conseil régional de Guadeloupe, a effectué un marathon politique le week-end dernier.

Le député a annoncé qu'il se représenterait aux prochaines élections législatives, dans une circonscription identique à celle qu'elle était avant le changement de statut des Îles du Nord. A priori opposé à la programmation des élections de l'Assemblée territoriale à la même date que les législatives, Victorin Lurel ne s'y oppose pas officiellement et estime même que ce cumul des votes pourrait avoir pour conséquence une meilleure participation des électeurs de Saint-Martin aux élections législatives.

Évoquant l'élection de l'assemblée territoriale, Victorin Lurel a critiqué l'idée de liste unique prônée par plusieurs leaders politiques: "Dès la première divergence d'opi-

nion, cette union factice éclatera". Il doute également de la non-participation du maire à ces élections, et affirme que le ministère de l'Outre-mer "pousse amicalement" le maire à se présenter, précisément pour couper la route au PS.

Au cours d'un meeting public organisé à la Maison des Entreprises samedi soir, M. Lurel est revenu sur certaines séquences du vote de la loi organique. "Le texte pourrait être meilleur. Il était très mal écrit par le ministère de l'Outre-mer et le sénateur Christian Cointat a fait un excellent travail en récrivant des pans entiers de la loi". Le député s'est félicité de l'intervention de son confrère Dosières, grâce auquel les indemnités des élus des Îles du Nord ont été sérieusement revues à la baisse: "On passe à Paris pour des danseuses sous les cocotiers, et il est bon de moraliser à chaque fois que c'est possible".

## Vols à l'arraché: une arrestation

Jeudi dernier, à 12h40, sur le front de mer de Marigot, un individu déroba le sac à main d'une femme en la poussant violemment. Il prend la fuite en escaladant le mur du cimetière. Un témoin de la scène le rattrape, puis le maîtrise. Une patrouille de gendarmes mobiles arrive au même instant sur les lieux et remet le voleur à la

brigade de Marigot. Le sac à main a été immédiatement restitué à la victime.

L'auteur des faits a reconnu être l'auteur de deux autres vols à l'arraché. Il choisissait ses victimes en raison de leur âge, entre 60 et 80 ans. Agé de 50 ans, récidiviste et cracké notoire, originaire de Saint-Martin, et demeurant à Sandy Ground, il a été présenté vendredi devant le procureur de la République à Basse-Terre, pour vol avec violence.

## Un projet ambitieux pour la baie de Marigot

Le projet d'aménagement de la baie de Marigot va bien au-delà de l'extension de la marina Fort Louis et devrait donner un second souffle à l'économie locale.

La création du comité de pilotage qui présidera aux choix de l'aménagement du front de mer, annoncée il y a quelques semaines par le maire adjoint en charge de l'urbanisme, Daniel Gibbs, est aujourd'hui une réalité.

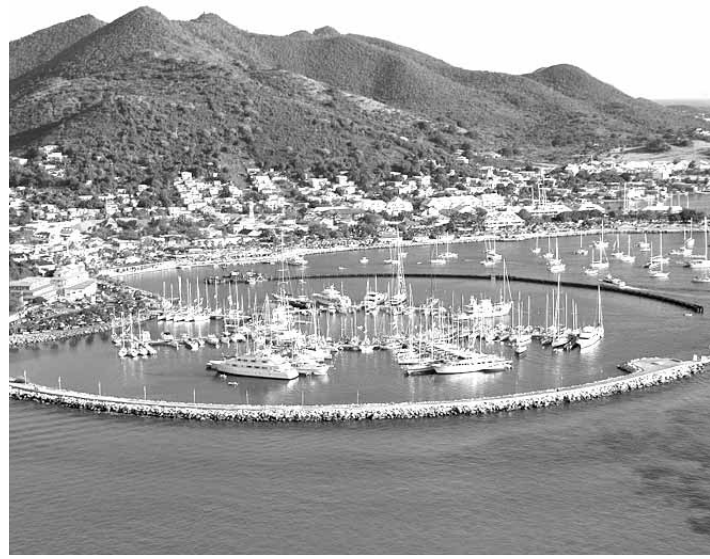
La mission territoriale de la DDE à Saint-Martin a remporté le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, et une réunion du comité de pilotage, organisée la semaine dernière dans les locaux de la DDE, a déjà permis d'avancer et de dégager plusieurs certitudes.

La future marina devra disposer d'une profondeur minimum de six mètres, afin de pouvoir accueillir les navires de plaisance de tous

types, y compris les mégayachts de soixante à cent mètres de longueur.

Combien de places à quai sont prévues? Il est trop tôt pour le dire. Cette question est inscrite au cahier des charges en cours de rédaction, en préalable au lancement d'un appel d'offres auquel répondront des spécialistes de la conception de marinas. Trois de ces professionnels seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, mais un seul projet sera retenu, avec toutefois la possibilité d'y inclure au final les meilleures idées des deux autres projets.

À quand le début des travaux? Le dossier technique devrait être bouclé dans ses moindres détails en septembre 2007, pour un démarrage des travaux au tout début 2008 et un accueil des bateaux possible à la fin 2008.



## Un directeur des affaires financières à la commune

En poste depuis le 1er janvier dernier, Jean-Charles Roux est le directeur des affaires financières de la mairie. Un poste nouvellement créé, que ce fonctionnaire territorial occupe avec l'intention de relever le challenge de la future collectivité.

Originaire du Conseil général des Bouches-du-Rhône, où il était chargé de mission auprès du Direc-

teur Général des Services, il intervenait sur des dossiers juridiques et financiers. Son rôle de directeur financier tient en deux missions fondamentales: d'une part, il s'agira d'améliorer l'organisation de la direction des affaires financières, et d'autre part, sur le plan financier, à faciliter le passage de simple commune à celui de collectivité d'outre-mer.





# Concours Jeunes Plumes

## Saint B'Art Concours de Nouvelles 2006

### Le bon vieux temps

par Erèvlys

J'ai un ami. Un qui est plus âgé que moi. Je vais souvent chez lui parce qu'il me raconte beaucoup d'histoires de sa jeunesse.

Une fois, je l'ai rencontré à la boulangerie et il m'a raconté comment on faisait le pain et comment la vie était difficile.

«Quand j'étais enfant» m'a-t-il dit, «Il n'y avait pas d'électricité pour faire le pain. Alors, il fallait aller chercher le bois sec dans les mornes durant la période de sécheresse. A Flandres, comme il y avait beaucoup de lata-niers, on prenait les bâtons des feuilles sèches qui tombaient au sol pour servir de combustibles pour les fours. La pâte était faite avec de la farine venant de Porto Rico, de l'eau et de la levure que l'on mélangeait avec une grande palette. On la mettait ensuite dans le four pendant une vingtaine de minutes. Une fois cuite, on la retirait du four et on la partageait avec les membres de la famille.»

Une autre fois, il m'avait invité chez lui pour me montrer ses filets de pêche. «Dans ce temps là, il fallait les fabriquer avec un instrument artisanal que l'on appelait «aiguille à filets».

Préparer un filet de pêche nécessitait beaucoup de temps et une grande patience. La pêche était difficile. Il n'y avait pas de bateaux à moteurs comme aujourd'hui. On utilisait des rames. Quand le poisson se faisait rare autour des côtes de Saint Barth, il fallait aller plus loin, vers les îlets avoisinants et ce n'était pas facile même par beau temps et à plus forte raison quand la mer était mauvaise. Quand on revenait de pêche, les habitants du quartier nous aidaient à ramener notre grand filet sur le sable. Là, sur la plage, le poisson était partagé selon le travail de chacun. Les hommes, les femmes et les enfants recevaient leur part.»

Je lui demande alors «Que faisait-on avec tout ce poisson comme il n'y avait pas de réfrigérateurs ?» Il me répondit

«Tu sais, on utilisait le sel provenant de la Grande saline pour conserver le poisson et là aussi c'était un travail pénible. Il fallait se lever très tôt et enfiler des bottes et des gants. Les femmes portaient un foulard sous leur chapeau pour se protéger du soleil. La chaleur étouffante rendait les conditions de travail difficiles; mais la récolte était si abondante qu'on exportait le sel dans les îles avoisinantes. Ce sel était également utilisé pour préparer la cuisine.»

Je poursuis en lui demandant : « comment fai-sait-on pour se nourrir mis à part la pêche ? »

Il me répondit : «A Saint Barth, il n'était pas facile de faire de l'agriculture à cause de la sécheresse et la terre n'était pas très fertile. On ne connaissait pas tous les engrais chimiques d'aujourd'hui. A cette époque, on utilisait les excréments des vaches comme engrais. On plantait des patates douces dans des terres sablonneuses. Les graines de giraumons et de gourges étaient enfouies dans la terre à proximité des grands arbres pour profiter de la fraîcheur et d'un support pour s'accrocher. On récoltait aussi les pois d'angole pour faire de la soupe. Cette plante résistait bien à la chaleur. On complétait notre alimentation avec des viandes comme celle du poulet, du cochon, du cabri ou encore du boeuf qu'on élevait chez nous. Pour boire, on récoltait l'eau de pluie dans de grands récipients appelés «jarres». Cette eau naturelle nous servait pour cuisiner. On ne connaissait pas d'autres boissons comme aujourd'hui. On préparait souvent des tisanes à partir de plantes que l'on faisait pousser chez nous. On utilisait les feuilles du « corossolier », les feuilles du thé du pays et bien d'autres. Ces tisanes nous servaient souvent de médicaments contre certaines maladies. La vie à cette époque n'était pas aussi simple et paisible qu'aujourd'hui. Moi qui ai connu le temps d'avant et vécu l'évolution que connaît notre île, je peux te dire que la vie d'aujourd'hui est plus facile qu'avant et que vous devez vous en réjouir. Cependant, Saint Barth a évolué très vite. Le temps d'avant avait tout de même son charme comparativement à aujourd'hui même si c'était souvent une vie difficile. Il faut continuer à préserver notre île d'une évolution trop rapide dans les années à venir. Saint Barth est une île magnifique qu'il faut savoir préserver pour qu'à ton tour tu puisses raconter avec autant d'amour et de passion l'histoire de ton île autour de toi.»

Ces paroles m'ont beaucoup touché et je réalise maintenant comment la vie à cette époque était difficile et comment, malgré cela, les gens de cette époque prenaient plaisir à travailler pour vivre et profitaient des bienfaits de la nature tout en la préservant. C'est pourquoi je ne cesserai d'aller voir mon ami pour qu'il me raconte d'autres histoires du passé qui me paraît être le bon vieux temps de mes aïeux et que je me dois de savoir pour le raconter à mon tour autour de moi pour que perdure le souvenir du passé de notre île.

### Le bruit effroyable

par Laura

Il était une fois un hippopotame nommé Alphonse. Comme tous les jours Alphonse se promenait dans la savane. Pendant qu'il faisait sa marche habituelle il rencontra Séverin le tigre. C'était le plus bel animal de la savane, sans oublier qu'il était aussi le plus fort. Les deux amis commencèrent à faire la causette lorsque tout d'un coup ils entendirent un bruit effroyable ...

Ils furent horrifiés car le bruit était si fort et si puissant que toute la savane trembla. Ils firent donc le tour de la jungle afin de voir si des éléphants ne s'était pas fait mal ou bien encore si d'autres animaux ne se disputaient mais rien. La jungle était d'un silence inouï. Alphonse et Séverin ne savaient plus quoi faire ou dire cependant les deux copains étaient très curieux de savoir ce qui s'était passé. Ils allèrent voir la voyante de la savane. Elle s'appelait Solange ; Solange la voyante. Elle était très douée pour dire l'avenir, donc Alphonse et Séverin passèrent la voir et lui demandèrent si quelque chose s'était passé ou allait se passer dans la jungle et elle leur dit d'une voix très rassurante :

- Oui mais je ne puis vous dire quoi car ça me reste encore inconnu mais je sens que quelque chose va changer, je le sens, le vent me dit qu'il va y avoir du changement et il faut toujours suivre l'instinct du vent.

D'un air surpris les garçons partirent car Solange avait toujours vu ce qui allait se passer auparavant et pour la toute première fois elle n'en avait pas la moindre idée. Pendant qu'ils interrogeaient les gens sur ce bruit il retentit une fois de plus et cette fois le niveau du son était encore plus fort tout le monde tremblait de peur. Alors toute la savane se réunit pour parler de ces mystérieux événements. La hyène dit - C'est sûrement un éléphant qui a perdu son équilibre et qui est tombé

- Oui mais alors qu'était donc le second bruit ? dit Alphonse

- C'était peut-être un arbre qui est tombé et qui en tombant en a fait tomber un autre, dit l'autruche

- C'est bien possible mais j'en doute fort, ajouta Séverin

Après de longues heures de discussion, le mystère n'était toujours pas dévoilé.

Et la réunion était finie alors tout le monde repartit chez soi mais cette énigme tracassait tout le monde car si c'était un troupeau de lions qui venait pour dévorer les animaux, toute la savane était en danger, mais hélas jour et nuit passèrent et tout le monde vivait dans le doute. Les mères avaient peur pour leurs petits, les

chefs avaient peur pour leurs troupeaux. Personne ne savait quoi faire. Après de longues années d'attente les petits avaient grandi en adultes, les chefs étaient morts, les troupeaux avaient pris le dessus et puis en l'an 1209 avant Jésus Christ le bruit ressurgit de nulle part une fois de plus. Les animaux de la jungle étaient vraiment perdus parce que le bruit n'était pas revenu depuis si longtemps et là d'un coup il ressurgit tout cela était très étrange mais à la fois si passionnant. Tout le monde était très curieux. Tout le monde voulait savoir ce qu'était ce mystérieux bruit mais malheureusement personne ne le savait enfin pas à la connaissance des animaux.

Mais quelque part dans un trou perdu au fin fond de la savane se trouvait une autre voyante. Macoumba était la rivale de Solange. Elle se rappelait avoir vu un chat noir et comme elle était très superstitieuse, elle savait qu'il allait se passer un malheur mais elle ne savait pas non plus ce qui allait se passer mais cependant elle voulait à tout prix savoir ce qu'était ce bruit pétrifiant. Encore de longues années passèrent et puis à la fin de la 6ème année d'attente, des espèces de choses avec des cheveux et des espèces de jambes apparurent... Et vous savez ce que c'était ? C'était les humains et oui l'apparition des hommes. Les animaux partirent en courant. Ils n'avaient jamais vu d'hommes et dès que les hommes se posèrent sur la savane, ils commencèrent à chasser les animaux pour les tuer et les manger. C'était leur seul moyen de survie mais il y avait aussi beaucoup de fruits dans les arbres. Mais les fruits comptaient pour du beurre aux yeux des hommes. Tout ce qu'ils voulaient c'était tuer ces animaux pourtant ils ne leur avaient rien fait, rien dit, ils étaient innocents mais ils voulurent quand même tuer les animaux. Les animaux étaient choqués par la réaction des hommes mais malheureusement, ils ne pouvaient rien y faire. Alors maintenant, la prochaine fois quand vous mangez de la viande, pensez bien, ça vient d'un être vivant qui a été tué pour qu'on le mange et vous, vous voudriez bien que vous veniez au monde, que vous ayez une famille qui s'occupe de vous, qui vous aide à grandir qui vous aime et un beau jour c'est fini, vous ne faites plus partie de cette planète. Ça arrive à des millions d'animaux par jour malheureusement les gens ne pensent pas forcément à ça mais vous, vous pouvez y penser la prochaine fois ...

## CONCOURS DE NOUVELLES 2006/2007 L'association Saint-B'Art, organise SON CINQUIÈME CONCOURS DE NOUVELLES

Ce concours est organisé avec le soutien de la Municipalité, du centre Culturel de St-Barthélemy, du Journal de Saint-Barth

**Pour s'inscrire et obtenir le règlement :**

Envoyez le coupon ci-dessous à :

Association Saint-B'Art - BP 477 - 97097 Saint-Barthélemy cedex  
Tél. : 0690.83.84.00 email : jp.ballagny@wanadoo.fr

Il récompensera les trois meilleures nouvelles qui parviendront à l'Association avant le 15 mars 2007.

### COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE NOUVELLES

L'Association Saint B' Art a le plaisir de vous annoncer son Cinquième Concours de Nouvelles. Pour s'inscrire et recevoir le règlement, renvoyer le coupon ci-dessous à l'Association Saint-B' Art, BP 477, 97097 Saint- Barthélémy cedex  
Vous pouvez également vous inscrire par e-mail adressé à :  
jp.ballagny@wanadoo.fr Les inscriptions devront nous parvenir avant le 15 mars 2007.

Nom / Prénom :

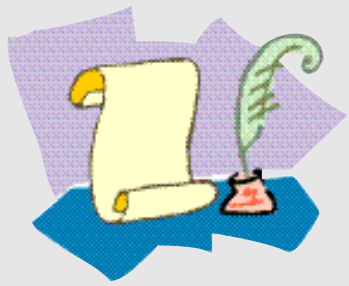
Adresse :

Téléphone :

email :

Désire participer au concours de nouvelles 2006/2007.

Signature :



# Concours Jeunes Plumes

Saint B'Art Concours de Nouvelles 2006

## La planète aux pirates

par Koopa

Dans le sombre vide du Cosmos, un vaisseau de la Flotte Royale accomplissait sa livraison de cristaux solaires arkéniens.

Les appareils de la Flotte Royale étaient les plus majestueux et impressionnants vaisseaux de toute la Galaxie. Les Terriens en étaient très fiers.

Mais soudainement, deux vaisseaux inconnus apparurent à l'arrière de l'appareil. Le commandant comprit immédiatement et hurla : «des Pirates!».

Les chefs d'arme se précipitèrent vers les tourelles et aperçurent le plus célèbre et doué de tous les pirates : Nefratar.

Les tirs lasers fusaient de tous les côtés mais les prouesses de pilotage du pirate lui donnaient l'avantage. C'est ainsi qu'il aborda et prit le contrôle du Vaisseau Royal.

Il alla ensuite cacher tous les cristaux ainsi dérobés avec le reste de son trésor qui était le plus grandiose de tous mais que personne n'avait jamais réussi à trouver.

Aujourd'hui, Nefratar n'était plus, mais son trésor subsistait.

Sur terre, beaucoup de légendes circulaient à propos du « trésor de Nefratar ». Certaines disaient qu'il existait toute une planète recouverte des plus fabuleux trésors de la galaxie. D'autres racontaient que ledit trésor se trouvait dans un autre univers. Cependant, personne ne s'était jamais risqué à partir à sa recherche à l'exception peut-être d'un jeune homme terrien qui depuis son plus jeune âge, projetait de parcourir l'espace afin de trouver enfin ce qu'il appelait : « la planète aux pirates ».

Ce jeune homme se nommait Phil Lofings et avait aujourd'hui 16 ans. Il avait été renvoyé de toutes les académies dans lesquelles il s'était inscrit car on lui reprochait d'être trop rêveur. Il aidait donc sa mère à tenir une vieille boutique de portebonheur.

Malgré sa tête en l'air, Phil était un garçon très débrouillard et ingénieux. Il s'était lui-même fabriqué son astro-scooteur : une sorte de mobylette volante et se sortait très

bien des pires situations sans l'aide de personne.

Un jour où il alla fouiner à la décharge afin d'y trouver de vieilles pièces détachées, il vit une carcasse de vaisseau qui n'était pas là la dernière fois qu'il était venu. Phil comprit, en voyant tous les débris éparpillés autour de lui ainsi que le cratère entourant l'épave que le vaisseau s'était écrasé. Il s'approcha et essaya d'ouvrir la porte qui doucement céda. A l'intérieur, un corps calciné apparut à travers un nuage de fumée. Ce cadavre avait dans sa main gauche une petite bourse en tissu que Phil, sans trop regarder, mit dans son sac à dos. L'odeur nauséabonde qui se dégageait de l'appareil, le décida à rentrer.

Une fois chez lui, il s'enferma dans sa chambre et ouvrit son sac. Il en sortit un vieux processeur hors service, un moteur de baladeur laser et enfin le petit sac qui se trouvait dans le vaisseau écrasé. Il y plongea soigneusement sa main et en retira une sphère dorée recouverte de motifs gravés. Phil s'empressa alors de montrer l'objet à sa mère. Elle était en grande conversation avec un ami de la famille, un dénommé Fred Burman qui était resté un grand gamin. Phil les interrompit pour leur présenter la sphère. Ils étaient tous deux émerveillés par la beauté de l'objet. Fred la prit dans ses mains pour l'observer de plus près mais la laissa tomber maladroitement à terre. Au moment où la sphère toucha le sol, une multitude de points scintillants sortirent des motifs de l'objet et s'organisèrent peu à peu pour former ce que Phil s'empressa de crier : « une carte ! ». Fred et lui observèrent alors un à un les différents points de repères lumineux jusqu'à trouver une planète totalement inconnue. Phil en approcha délicatement son doigt et, quand il la toucha, soudain la planète s'agrandit pour envahir la moitié de la pièce. Il pouvait maintenant apercevoir des montagnes d'or, de bijoux et de pierres précieuses en tout genre et immédiatement un grand sourire lui vint aux lèvres, « la planète aux pirates » était sous ses yeux. Fred et sa mère ne mirent pas longtemps à comprendre. Phil regarda sa mère et lui dit :

«- Je pars à sa conquête.

Il n'est pas question que tu voyages seul, rétorqua sa mère.

Ta mère a raison, dit Fred. Mais, si je

viens avec toi, nous y arriverons!» Phil sourit alors et remercia grandement Fred qui reprit : « Je vais trouver un vaisseau, un équipage et nous pourrons partir pour l'aventure du siècle ».

Il mit alors trois mois pour réunir les finances nécessaires à ce périple au prix de gros efforts et de multiples démarches.

Phil et Fred partirent alors pour le port spatial lunaire. Ils mirent un moment avant de trouver leur vaisseau parmi tous ceux entreposés. Quand ils l'aperçurent, ils restèrent bouche bée et avancèrent sans trop réfléchir à ce qui les attendait.

Lorsqu'ils embarquèrent, tout l'équipage était là. Il paraissait tous de braves hommes prêts à obéir à leur commandant qui se plaça au poste du barreur et s'écria : « Je vois que tout le monde est présent, donc je vous demande à tous d'être courageux pour cette mission, et maintenant, ON LEVE L'ANCRE ». Sur ce, le vaisseau décolla dans l'espace.

L'équipage se pressa pour tendre les voiles solaires et activer les propulseurs. Ils s'éloignèrent alors de la lune vers la beauté sauvage de l'espace.

Le voyage débuta alors. Phil, émerveillé par ce qu'il découvrait, pensa à sa mère qui allait sûrement lui manquer mais son envie d'aventure était plus forte que tout. Le commandant reçut alors Fred et le jeune garçon dans sa cabine pour connaître leur destination. Phil activa alors la carte et montra la position de la fameuse planète. Le commandant remonta alors au poste du barreur pour mettre le cap à bâbord et passer en vitesse maximale. Le vaisseau partit alors plus vite que le son, vers «la planète aux pirates».

Le lendemain, Phil se baladait sur le pont lorsqu'il rencontra un membre de l'équipage qui lui dit : « Par ordre du commandant, tu dois nettoyer tout le pont supérieur » Phil essaya de répondre mais on lui colla le seau contre la poitrine. Déçu, il se mit, à contre cœur, à exécuter le travail demandé. A ce moment très précis, il pensa à sa mère et culpabilisa bientôt de ne songer à elle que dans les moments difficiles ou peu agréables. Mais il se dit aussitôt qu'elle n'aurait pas manqué de l'encourager, que chacun avait un rôle à tenir, une responsabilité pour le bon déroulement de cette aventure et que le but de ce voyage en valait bien la peine.

Il passait donc ses journées ainsi, entre le nettoyage et autres tâches diverses qu'on lui confiait.

Le vaisseau, lui, continuait paisiblement sa course, passant devant de nombreuses planètes et groupes d'étoiles.

Le calme fut soudainement rompu lorsqu'un jour, le vaisseau subit une violente vibration. Le commandant prit sa longue vue et après avoir balayé l'horizon s'écria : «on s'approche d'une Supernova ». Ces étoiles étaient si géantes qu'elles attiraient tous les vaisseaux passant aux alentours. Heureusement, l'équipage eut le bon réflexe en tendant les voiles solaires au maximum, l'étoile intensément brillante procura l'énergie nécessaire pour redémarrer les propulseurs avec une telle puissance, que l'engin arriva à s'arracher de la gravité de ce mastodonte stellaire. Ils repartirent alors dans la bonne direction afin de trouver le célèbre trésor de Nefratar.

Un mois passa alors dans le calme spatiale au son des chansonnettes des voyageurs et des rigolades collectives. Cependant, la monotonie du voyage commençait à lasser l'équipage. Jusqu'au jour où la personne postée à la tour de guet, hurla de tous ses poumons : « destination en vue ! ». Tout l'équipage se précipita alors sur le pont afin d'observer ce qu'il n'attendait plus. De leur position, on apercevait qu'une toute petite planète entourée d'un anneau. Elle était encore très éloignée mais pouvoir la regarder redonna de l'espoir à l'équipage et surtout à Phil qui voyait son rêve se réaliser petit à petit. La « planète aux pirates » grossissait à mesure que le vaisseau s'en approchait proportionnellement à la joie et à l'euphorie de Phil mais également de Fred qui tous les jours passait plusieurs heures à scruter l'espace. Lorsque soudain, le radar se mit à biper. Un vaisseau, non, un engin beaucoup plus gros s'approchait d'eux. Il ne leur restait plus que quelques centaines de milliers de kilomètres avant d'atteindre leur but. Et brusquement, il apparut un gigantesque monstre d'acier qui s'approchait dangereusement du vaisseau. Le Commandant ordonna alors « le feu à volonté ». Les Tirs plasma touchaient le monstre de plein fouet mais ce dernier ne montrait aucun signe de désistement. Il se mit alors, face au vaisseau, ouvrit sa « gueule » d'où s'échappa un rayon de flammes ardentes. Le commandant balança alors sa barre vers la droite ce qui permit d'échapper de justesse à la déflagration. Les canons du vaisseau continuaient à tirer et leurs projectiles commençaient à esquinter la coque métallique de ce monstre qui devait être le gardien du trésor. Il se remit en position de tir, mais avant qu'il n'ait eu le temps de tirer, une bille de plasma réussit à entrer dans sa gorge. Le monstre ne fit plus un mouvement,

puis, dans un grondement assourdissant le gardien implora pour ne laisser derrière lui qu'un nuage de flammes. Fred, Phil et tout le reste de l'équipage reprirent la route vers la «planète aux pirates ».

Le rêve de tout homme était là, devant les yeux de personnes ordinaires ayant accompli un voyage extraordinaire. Ils atteignirent enfin, la distance d'orbite. L'équipage enroula les voiles solaires et se dirigea ensuite vers les navettes afin de rejoindre la planète. Phil ne tenait plus en place. Alors que les navettes démarraient, il ne pouvait plus s'empêcher de se ronger les ongles, enfin ce qui en restait. La trappe du vaisseau s'ouvrit, le commandant se leva et dit : « En avant... ». Les deux «astrobus» s'avancèrent alors tout droit en direction du trésor.

Après avoir passé l'atmosphère de cette planète dont les sols étaient principalement recouverts de bijoux, les navettes réussirent à atterrir sur une vieille piste abandonnée. Phil et Fred posèrent en premier leurs pieds sur le sol de cette planète tant convoitée, l'équipage suivit. Ils n'en revenaient pas, devant eux, s'étendait le plus somptueux des butins. Alors, chacun muni d'un sac, courut ramasser le plus de biens précieux possibles, jusqu'au moment où s'éleva dans le ciel un vieux vaisseau assez délabré. Phil le fixa et vit des canons sortir de la coque de l'appareil. Il se précipita alors vers les navettes, suivi de très près par le reste des hommes. Les navettes réussirent difficilement à décoller et à réintégrer le vaisseau. Malgré ce départ précipité, personne n'était réellement déçu, chacun avait pu emporter un échantillon de ce fabuleux trésor.

Le voyage de retour se passa sans aucun problème, tout l'équipage, le commandant, Phil et Fred étaient devenus des hommes riches, leur sac pesait plus de vingt kilos d'or et de bijoux chacun. Pendant toute la durée du voyage, Phil se remémora chaque instant de son épopée et était heureux d'avoir pu réaliser son plus grand rêve.

Le port lunaire était en vue. Le vaisseau s'amorra et tous les hommes prirent soin de fermer leur sac pour ne pas faire d'envieux. Pour finir, Phil et Fred arrivèrent sur terre. La mère de Phil l'attendait et l'enlaça de toutes ses forces, exactement comme son aventureux de fils le fit. Il lui montra ensuite le sac rempli d'objets précieux, ce qui eu pour effet de la faire fondre en larmes. Et enfin, Phil s'exclama : « avec ce petit trésor, nous n'allons manquer de rien jusqu'à la fin de nos jours et nous pourrons vivre heureux.»

**SAINT-BARTH AUDITION**  
Guillaume Agot Audioprothésiste diplômé d'état  
sur rendez-vous  
Tél. : 05 90 29 63 78 ou 06 90 65 40 88  
centre d'affaires de Marigot, Bureau n°8



The Best Selection  
of Villas in St Barth

ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :  
[www.icietlavillas.com](http://www.icietlavillas.com)

Sale - Vente contact : [estate@icietlavillas.com](mailto:estate@icietlavillas.com)

Rental - Location contact : [rental@icietlavillas.com](mailto:rental@icietlavillas.com)

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72  
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy



L'AGENCE

ST BARTH - REAL ESTATE

**A LOUER APPARTEMENT**

Situé à Gustavia, salon avec coin cuisine, 1 chambre,  
1 salle de bain, entièrement meublé  
Prix : 1800 euros / mois HC  
contact : [karine@lagence.com](mailto:karine@lagence.com)

**A VENDRE MAISON MITOYENNE** **EXCLUSIVITÉ**

Située à Grand Cul de Sac, 2 chambres, séjour,  
grande terrasse, cuisine entièrement équipée  
prix : 550.000 euros - contact : [fabienne@lagence.com](mailto:fabienne@lagence.com)

**A VENDRE VILLA**

Située à Marigot, très belle vue mer, grande terrasse couverte,  
2 chambres, 2 salles de bains, piscine  
prix : 1.050.000 euros - contact : [fabienne@lagence.com](mailto:fabienne@lagence.com)

**A VENDRE APPARTEMENT DE TYPE TRIPLEX**

Situé à Anse des Cayes, entièrement équipé et meublé,  
2 chambres, 2 salles de bains, 1 salon/cuisine, 1 dressing,  
2 terrasses, jacuzzi, piscine, très belle vue mer  
prix : 880.000 euros - contact : [fabienne@lagence.com](mailto:fabienne@lagence.com)

**A VENDRE APPARTEMENTS DE TYPE T2/T3**

Situés à Toiny. Pour tout renseignement consulter l'Agence

**A VENDRE APPARTEMENTS DE TYPE STUDIO**

Situés à Saint-Jean. Pour tout renseignement consulter l'Agence

LES GALERIES DU COMMERCE SAINT JEAN

T : (590) 51 07 50 - F. (590) 51 07 30 • [www.lagence.com](http://www.lagence.com)



Retrouvez  
chaque  
semaine

**LE JOURNAL  
DE SAINT-BARTH**  
sur internet

[journaldesaintbarth.com](http://journaldesaintbarth.com)

**CMI**

REAL ESTATE - IMMOBILIER

NOUVEAUX LOCAUX AUX MANGLIERS À SAINT JEAN

(à côté de la Poste, en face de Fedex)

**A VENDRE EN EXCLUSIVITÉ**

PROPRIÉTÉ À SAINT-JEAN  
Terrain 3000 m<sup>2</sup>, villa avec piscine à deverse,  
Living, cuisine intégrée parfaitement équipée,  
3 chambres, 3 salles d'eau, Salle de gym

PROPERTY IN SAINT-JEAN  
*Land 0,75 acre, villa with pool, terrace, living,  
3 bed, 3 bath, kitchen fully equipped, fitness room*

**A LOUER EN EXCLUSIVITÉ**

Villa neuve de 2 chambres,  
2 salles d'eau, grand living, cuisine intégrée  
2700 Euros par mois hors charges

**A LOUER**

Appartement comprenant un living, cuisine équipée  
chambre climatisée, salle d'eau, WC séparés  
1300 Euros par mois hors charges

Les Mangliers à St Jean  
(à côté de la Poste)



Tél : 0590 27 80 88

email: [claudine.mora@wanadoo.fr](mailto:claudine.mora@wanadoo.fr)

Fax : 0590 27 80 85



**NOUVEAUX HORAIRES & TARIFS à partir du 9 déc. 2006**

**3 À 4 DÉPARTS** tous les jours de St Barth  
**RÉSERVATION ET PAIEMENT EN AVANCE**  
**= BILLET MOINS CHER**

Infos & réservations au **05 90 87 10 68**

## ETS DUFAU

Public & St. Jean (à côté de la Station Service)

Tél: 0590-27.54.83

**En Stock**



**3.999 €**

**MAGMAX 275**

JANTES ALU / PNEUS ROUTES / STABILITÉ

## RADIO ST-BARTH

98.7 FM  
 Your favorite Sound

Le Son des Iles du Nord  
 Web : www.radiostbarth.com  
 Régie Commerciale : " WAVECOM " - Tél : 06 90 62 26 93  
 Standart Tél : 05 90 27 74 74 - Fax : 05 90 27 74 10

Retrouvez toute L'INFORMATION MONDIALE  
 avec RFI tous les jours  
 L'INFORMATION LOCALE

les mercredis et samedis à 12h30  
 Le RÉVEILLE-MATIN et la BONNE HUMEUR  
 avec Romy entre 6h et 9h / 11h & 13h

Le MONDO DINGO avec Gilles  
 entre 9 et 11h / 16h & 19

Les APRÈS-MIDI avec Carla entre 14h et 16h

## www.corossol.info

**BIENVENUE**  
 sur le site du village de Corossol  
 à Saint Barthélemy



contact : corossol.info@wanadoo.fr

### DE PARTICULIER À PARTICULIER RECHERCHE

Villas, propriétés, appartements, terrains, commerces, entreprises  
 Pour clientèle internationale  
 Vendeurs : Mici World Tél: 0590.68.01.69 de 6h à 15h  
 Acheteurs : internet : [www.micimmo.com](http://www.micimmo.com)

### Motonautisme



722- Vend bateau cabine Regal 27 pieds, 2x 220 cv Mercuriser, de 2001, équipement Weekend, entretenu et suivi, parfait état, nombreux équipements et accessoires, visible à Corosool, contact : 06 90 49 47 47 soir 05 90 52 81 45

719-A VENDRE, Voilier CUTTER 35 (aluminium), Monocoque cotre 2 cabines doubles, Moteur YANMAR 3YM, 500 heures, Visible chantier à St Barth, 55 000 euros Cell : 06 90 61 18 50

720- Cause départ - A vendre bateau Océtau pêche promenade 4,70 Moteur Yamaha 40 cv 4 temps de 2005 (50h) + remorque + sondeur 4500 euros Tél. : 06 90 61 42 20 ou 05 90 2527 82 58

### Bonnes affaires



718- Vends pavés autobloquants, plusieurs coloris disponibles  
 Tél. : 06 90 35 39 29

Particulier cède collection cassette vidéos VHS, pour voir lister:  
<http://perso.orange.fr/k7sbh/>  
 ou 0590-27-62-80

701-A vendre buffet bas : 400 euros, table basse Opium 200 euros, grand buffet 600 euros, vitrine de déco à 4 étages bois et miroir 100 euros, 2 tapis bambou 1 petit 50 euros et 1 grand 100 euros. Les meubles sont exposés à la piscine municipale. Pour plus de renseignement téléphonez à Jean Marc au 06 90 719 115

### Automobiles



AV Vitara Bachée BEG - CT ok 2 300 Euros -Tél 06 90 75 15 88

### Motos



Vends moto Kawasaki Z 1000. Modèle 2004. Excellent état. 5500 euros à débattre. Tél: 06 90 37 03 07

### Demandes d'emploi



Recherche poste maquettiste, secrétaire d'édition OS Apple, Log : Xpress, Photoshop, Illustrator Tél. : 06 90 22 83 62

### Offres d'emplois



Vous aimez Saint-Barthélemy, la culture, Vous avez un peu de temps disponible... Association recherche pour petits travaux secrétariat et suivi d'actions en cours, secrétaire bénévole. Téléphoner 0690838400.

Ici et La recherche un/une réceptionniste et agent de réservation. Très bon anglais indispensable. Contacter Sophie au 05.90.27.78.78.

Le marché de l'Oasis recherche une employée de libre service expérimentée dans les produits frais (rayon coupe, fruits et légumes etc..) Ce poste inclut la réception de commandes, la mise en rayon et la vente directe. Rémunération suivant motivation et performance. Pas motivé sans expérience s'abstenir. Merci de bien vouloir vous présenter au magasin muni d'un CV

### Demandes de locations



Jeune homme, avec de sérieuses références, depuis 4 ans sur l'île cherche un appartement ou un studio à louer à l'année. Laissez message au 06 90 49 20 41

Société recherche bureau ou maison 80 à 100 m2. Tel 05 90 27 17 64 - Fax 05 90 27 68 18

La Bred Banque Populaire recherche une villa 2/3 chambres avec jardin et piscine, secteur proche de Gustavia / St Jean Loyer à définir selon prestations, contact pascal.rouzes@bred.fr ou 06 90 49 47 47

### Apts et Maisons à louer



A louer à Concordia, St Martin- appartement T2 - 600 euros mois Etat neuf meublé, climatisé sécurisé Tél. : 05 90 87 96 15 ou 06 90 33 44 31

719-«Echange pour les mois de Janvier (ou février) et d'août, Villa dans le "Domaine de La Salle" près d'Aix en Provence (5/10mn de l'Autoroute) 2 chambres 2 sdb + 2 couchages d'une personne. Spa sous véranda. Tel Mr Lacotte 06 90 48 63 34 ou 05 90 29 22 82»

719- A louer Avril / Octobre 2007 (dates flexibles) villa claire et très spacieuse, 2 ch / 2 sdb, très belle vue 2500 euros/ mois, contact les Vents Alizés 0590.27.78.70

719- A louer de mai à novembre 2007 villa avec piscine, 2 chambres contact les Vents Alizés 0590.27.78.70

799-Loue à la semaine appartement à Paris refait à neuf : 1 chambre, séjour cuisine et sdb, Belle vue. Tél : 06 90 50 81 92

### Immobilier Demandes



Couple américain cherche à acheter, de particulier à particulier, une propriété intéressante. Tous les quartiers de l'île sont considérés. De préférence une petite maison (ou terrain à construire) avec vue sur mer ou proche de la plage. Piscine pas indispensable. Veuillez contacter Neil au 0590 29 63 98 ou par email : neil\_104@yahoo.com

### Immobilier Vente



A vendre à Concordia, St martin - Beau Type 2 - 60.000 euros. Rénové, meublé, climatisé sécurisé Tél. : 05 90 87 96 15 ou 06 90 33 44 31

A vendre à Concordia, St Martin studio 39.000 euros. Piscine, meublé, climatisé, loué à 450 euros/mois Tél. : 05 90 87 96 15 ou 06 90 33 44 31

A vendre charmante petite villa construite très récemment, dans la vallée de Saline. Composée de 2 chambres, 1 salle de bains, cuisine ouverte, salon, et deck aménagé dans un joli jardin tropical. Contacter St. Barth Properties/ Sotheby's



### AVIS DE REMERCIEMENTS

Suite au décès soudain de **Gérard Pierre BERRY** domicilié à Grand Fond, survenu le 21 février 2007, les familles Berry et **Lédée** remercient du fond du coeur tous ceux et celles qui les ont aidés et soutenus dans cette douloureuse épreuve. Ils remercient tout particulièrement le personnel de l'hôpital de Bruyn pour son dévouement, le Père Numa et les religieuses. Un grand merci à la chorale de l'église pour cette émouvante cérémonie.

International Realty : 0590 29 75 05

A vendre très belle villa située sur les hauteurs de Flamands avec vue mer. Composée de 3 chambres, 4 salles de bains, cuisine et salle à manger, salon climatisé, piscine et jacuzzi. Historique locatif saisonnier très attractif. Contacter St. Barth Properties/Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

A vendre magnifique villa située dans l'un des quartiers les plus prisés de l'île : Pointe Milou. Composée de 2 chambres identiques, 2 salles de bains, grand salon intérieur et extérieur, et cuisine. Larges decks autour de la propriété et de la piscine 3 marches plus bas. Vue spectaculaire. Contacter: "St.Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

719 - AV Propriété de rapport à Colombier 6 appartements, piscine, prix 1.600.000 euros. Réf. : 06-247 - Les Vents Alizés Immobilier 0590 27 78 70

719- Jolie villa en 3 cases à Salines dans jardin tropical 950.000 euros Réf. : 06-264 Les Vents Alizés Immobilier 0590 27 78 70

### Propriétés commerciales



719-A vendre fonds de commerce, bail commercial, centre Gustavia Tél. : 0690.65.62.62

## PETITES ANNONCES

Pour faire paraître une petite annonce de PARTICULIER À PARTICULIER

Déposer cette grille accompagnée de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à Saint-Jean avant le lundi 14h00 ou par la poste : BP 602, 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : **10€ pour 2 parutions** :

- Animaux,  Automobiles,  Bateaux moteurs,  Bonnes Affaires,
- Voiliers,  Dem. d'emploi,  Dem. de location,  Mobilier,
- Nautisme divers,  Moto,  Offre d'emploi,  Perdu/trouvé,
- Rencontre,  TV/Hi-Fi/Vidéo.

Pour les rubriques suivantes : **20€ pour 2 parutions** :

- Offres de location,  Fonds de commerce,  Immobilier,
- Heures de ménage,  Terrains,  Baby sitting,  cours et leçons ...



**C** **E** **Caraïbes Enseigne**  
 Panneaux - Enseignes - Vitrites - Véhicules  
 Objets publicitaires - film UV et Miroir  
 Tél: 06 90 41 95 96  
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

**SBEG** GROS OEUVRE  
 CHARPENTE  
 COUVERTURE  
 MENUISERIE  
**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP**  
 Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917  
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

**STORES DECOR**  
 Stores extérieurs et intérieurs, Toile sur mesure,  
 Volets roulants, Moustiquaires  
 Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

**GARAGE HENRI GREAUX**  
**ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR**  
 COLOMBIER Tél : 05 90 27 77 67

**ALUVER** International  
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE  
 Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67  
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...  
**A.C.S**  
**PLEXIGLASS & PVC**  
 par plaque ou coupe sur mesure  
**06 90 61 83 88**

**LUC TRANSPORT**  
 Remorquage, Nettoyage de terrain  
 Elagage, Entretien divers  
 Cell :0690 50 54 12 email: riosbh@wanadoo.fr

**ENTREPRISE DU BÂTIMENT**  
 MAÇONNERIE - CARRELAGE  
**LEAL**  
 TÉL. : 06 90 67 07 17

**SIAPOC** LES PEINTURES TROPICALES  
**Z.A. les Mangliers St Jean**  
 ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h  
 Tél. : 05 90 27 80 31- 06 90 41 95 96

**Enseignes Peintes**  
 Décors peints ou en numériques  
 Tel: 0590 27 92 93 Cel: 0690 56 69 23  
 E-mail: yves.cerato@wanadoo.fr

**Vous êtes ARTISAN.**  
 Référencez-vous dans la page  
**"A votre service"**  
 du Journal de St Barth  
**À UN PRIX TOUT DOUX**  
 N'attendez pas, contactez nous  
 au 05 90 27 65 19

**Affichage publicitaire**  
 Aéroport - Fléchage routier - Marina  
 Agence Conseil en Communication  
**RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA**  
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr  
**www.sbe-sgc.com**  
**Publicité et signalétique**  
 sur tous supports  
 Découpe vinyle et impression numérique  
 Fourniture et pose de films solaires

**St Barth Staff**  
 Votre déco intérieure personnalisée  
**PLATRE RENFORCÉ À L'ANCIENNE**  
 Corniche - Eclairage indirect - Plafonds...  
 Tél./Fax : 0590.29.86.83 - Cell : 06 90 76 59 21

**Calade** Peinture  
 DÉCORATION  
 Bruno PROST  
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

**Fixit**  
 Prestataire de Services Informatiques  
 Diagnostic DEPANNAGE PC  
 & Solutions **06 90 41 88 07**

**GARAGE RAYMOND LÉDÉE**  
 FILS TOTO - GRAND FOND  
**REMORQUAGE**  
**ENTRETIEN / RÉPARATION**  
 TEL 05 90 27 89 14

**J.P. DELVAL**  
**PAYSAGISTE LANDSCAPING**  
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099  
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B  
**Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01**

**ACTIF** 06 90 40 82 82  
 FORMATION & CONSEIL INFORMATIQUE  
 ASSEMBLAGE ET RÉPARATION PC

**MENUISERIE**  
 GARDE-CORPS ALUMINIUM  
 PORTAILS ALUMINIUM  
 Coulissant et battant  
 VOILETS ALUMINIUM  
 Accordéon et traditionnel  
 MARIGOT - 05.90.27.76.21  
 Fax: 05.90.27.81.07

**LE JOURNAL DE SAINT-BARTH**  
 Les Mangliers, Saint-Jean  
 B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy Cedex  
 journalsbh@wanadoo.fr  
 ISSN : 1254-0110  
**Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60**  
 Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise  
 Gérante et dir. de la publication Avigaël Haddad  
 Rédactrice en chef Pierrette Guiraute  
 Rédaction Rosemond Gréaux  
 Commerciaux Ange Patureau  
 Imprimeur Daily Herald N.V.  
 Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiés. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal **Interdites** sans notre autorisation écrite.

**NUMÉROS UTILES**

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

**NUMÉROS UTILES : SANTÉ**

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

**MÉDECINS SPÉCIALISTES**

Cardiologue : Verdier Henri Charles	05.90.29.38.45
Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit	06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	05.90.51.10.90
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Pédiatre : Candito Dominique	05.90.27.52.65
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

**CABINETS DENTAIRES**

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chameau Guy	05.90.27.87.28
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

**AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ**

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55
Benoit Hélène	06.90.62.28.29
Cardon Isabelle	06.90.41.88.27
Dechavanne Véronique	06.90.62.90.10
Deguingand Carole	06.90.71.83.63
Dupré Claude	06.90.41.78.22
Dupré Claude	06.90.41.83.78
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49
Masseur-Kinésithérapeutes :	
André Sandrine	05.90.87.20.09
Blanc Pierre	05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie	05.90.27.81.32
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau C.	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe : Minguy Benoit	06 90 71.36.15
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Javelle Audrey	05.90.27.50.29
Psychothérapeute M.Laure Penot	05.90.52.00.55

**PHARMACIES**

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES	
Delorme Laurence	05.90.27.89.72
Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72



Tendances

LA MAISON PASSIONNEMENT

*Vous annonce son grand*

# DÉBALLAGE DE PRIX

**de -30% à -70%**

*sur toute la boutique*

*de l'Anse des Cayes, quartier du Roy*

à partir du **Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007**

*jusqu'au 15 mars 2007 inclus*

**EXEMPLES :**

**Assiettes : 1 €, Lot de 6 verres : 6 €, Lit Baldaquin (180x200) : 890 €**

**Table basse à partir de 250 €, Ensemble Table + 4 chaises Teck : 890 €  
etc...**

---

**Quartier du Roy - Anse des Cayes**

Tél. : 05 90 27 65 37 - Fax : 05 90 27 50 37

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

**400m2 - Salle climatisée - Parking**